

## Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Assemblée nationale - Conjoncture politique .....	1
▶ Préparation des communales.....	5
▶ Divers.....	5
▶ Diplomatie, coopération.....	7
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....	9
▶ Santé publique, conditions carcérales, droit des handicapés .....	9
▶ Exploitation sexuelle des enfants, éducation .....	9
▶ Expatriations, traite, violences faites aux femmes.....	11
▶ Retour de Marc Ravalomanana, prisonniers politiques .....	12
▶ Justice, réconciliation, gouvernance.....	13
▶ Lutte contre l'insécurité, opération « coup d'arrêt » .....	16
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT .....	18
▶ Questions foncières .....	18
▶ Ressources minières, pétrolières et halieutiques.....	20
▶ Trafic de bois de rose et de ressources naturelles .....	22
▶ Environnement, aménagements .....	24
▶ Bailleurs de fonds .....	25
▶ Divers.....	28

## POLITIQUE

### ▶ Assemblée nationale - Conjoncture politique

**02/06 - La formation du bureau national du nouveau parti présidentiel HVM contestée.** Des militants de base dénoncent le fait que les fondateurs du parti aient inversé le processus normal de désignation des organes directeurs d'une formation politique. « *Normalement, tout doit partir de la base. Il faut commencer par mettre en place les structures de la base, des fokontany aux districts en passant par les communes. La tenue de congrès régionaux est possible. Les membres du bureau national d'un parti doivent être élus au cours d'un congrès national. Ce qui n'a pas été le cas pour le HVM* », déplore un député indépendant d'obédience présidentielle qui dénonce l'« *absence de démocratie* » dans la formation politique du président de la République. *La Gazette* écrit : « *Le HVM sera un grand parti qui recevra beaucoup d'adhérents comme l'a été l'Arema, l'UNDD, le TIM, le TGV et le Mapar avant tous de sombrer lorsque le fondateur n'est plus au pouvoir. Ainsi va la politique à Madagascar...* ».

**Avec la naissance du parti HVM, des questions se posent sur l'alliance entre le régime et la plateforme présidentielle PMP qui regroupe plusieurs formations politiques**, à l'instar de la mouvance Ravalomanana, du MMM et du Leader Fanilo. Jusqu'à présent, le président s'est appuyé sur la PMP. En sera-t-il encore de même lorsque le HVM aura sa place à l'assemblée nationale et s'y exprimera en son nom ? D'après Mamy Rajaonson, député de la mouvance Ravalomanana, la PMP continuera à soutenir le président et sa politique tant qu'il respectera ses engagements vis-à-vis de la plateforme. Le MMM rappelle qu'il n'a pas conclu d'accord avec le HVM mais avec la PMP. Reste à savoir si les deux parties auront la même position lors des futurs débats.

**07/06 - Le parti HVM a constitué son groupe parlementaire.** Il est le quatrième à se faire reconnaître, après le Leader Fanilo, le parti Vert et le VPM-MMM. La mouvance Ravalomanana et le Mapar ne se sont pas encore déclarés. La date limite de création des groupements parlementaires a été reportée une nouvelle fois.

**02/06 - Guy Rivo Randrianarisoa reconstitue les bases de l'ex-parti présidentiel TIM pour affronter les élections à venir,** à commencer par les municipales. Le député affirme que des dissidents ont rejoint la formation politique mais on sait que certains cadres de l'ancien TIM ont rejoint le Mapar d'Andry Rajoelina. Le but avoué des partisans de l'ancien président est notamment de briguer la mairie de la capitale. La victoire serait pour eux une sorte de revanche car la défaite du candidat du TIM et la victoire d'Andry Rajoelina à l'élection municipale d'Antananarivo, en 2007, a donné le véritable coup d'envoi à la crise que le pays a connu début 2009. Une éventuelle candidature de Lalao Ravalomanana est évoquée mais ne fait pas l'unanimité. La situation à Antananarivo est suivie de très près par les observateurs, tant nationaux qu'internationaux car la recomposition politique qui se dessine dépendra inéluctablement des résultats du vote de la capitale. Au cours des dernières années, c'est en effet la mairie d'Antananarivo qui a servi de tremplin aux nouveaux dirigeants du pays, rappelle *La Nation*. Une convention régissant provisoirement la direction de l'ancien parti majoritaire pourrait être proposée à Marc Ravalomanana par son épouse lors d'un déplacement annoncé en Afrique du Sud. Cette convention serait le résultat d'un difficile processus de réconciliation interne, qui ne semble pas encore totalement achevé. Les structures du parti sont encore contestés par le camp du ministre Roland Ravatomanga qui voudrait à tout prix imposer sa mainmise sur la direction du TIM.

**21/06 - Un triumvirat composé de Lalao Ravalomanana, Pierrot Botozaza et Rajemison Rakotomaharo est mis en place pour chapeauter le comité de rassemblement national du TIM.** La convention qui est en cours de finalisation stipule que l'unique porte-parole de comité national de rassemblement est Rajemison Rakotomaharo, ancien président du sénat sous la présidence de Marc Ravalomanana.

**11/06 - Constitution d'un groupe parlementaire TIM.** La mise en place devance le dénouement du processus de réconciliation au sein de l'ancien parti majoritaire. Le groupe, qui possède 21 élus, sera le plus nombreux. Les 49 députés Mapar d'Andry Rajoelina devront en effet se partager entre plusieurs groupes. Le VPM de Hajo Andrianainarivelo, candidat malheureux à la présidentielle, ne compte que 14 élus. Les indépendants choisiront les groupes parlementaires de leur choix, dont le HVM du chef de l'Etat qui ne compte jusqu'ici qu'une dizaine d'élus. Ils n'étaient que 6 au moment de la présentation officielle de ce groupe. L'attitude des indépendants constitue un facteur de blocage à la mise en place des groupes. Leur indécision se trouve à l'origine de plusieurs reports de la date limite du dépôt des dossiers.

**14/05 - Scission des pro-Rajoelina : naissance du MAPAR1@PHR (Mapar soutenant le programme du président Hery Rajaonarimampianina).** Le groupement est composé principalement des partisans du Mapar pro-Maharante. La création a été prise à l'issue de négociations avec le président fondateur du Mapar, Andry Rajoelina, le coordonnateur national du parti, Maharante Jean de Dieu, et le président de la République. Andry Rajoelina aurait donné son accord aux députés Mapar de se répartir entre plusieurs groupes parlementaires.

**03/06 - Hery Rajaonarimampianina ne ménage pas ses critiques au Mapar d'Andry Rajoelina.** Il accuse des anciens compagnons de route de se livrer à des « *manœuvres politiques* » en essayant d'exploiter les litiges fonciers qui ont défrayé récemment la chronique dans la capitale. Pourtant, le Mapar ne veut, en aucun cas, se placer dans l'opposition. Il justifie cette position par le fait que le président de la République a été soutenu lors de la présidentielle par des partisans pro-Rajoelina. Hery Rajaonarimampianina voit les choses autrement. Dès sa prise de fonction il a annoncé qu'il allait tourner la page du passé. Il n'hésite pas à travailler avec les adversaires politiques de Mapar, à l'instar de la mouvance Ravalomanana. Le président semble déterminé à se libérer totalement de son ancien mentor. « *Le vrai-faux soutien du Mapar au président élu relève d'un calcul politique bien connu à Madagascar* », note *L'Express*. La démarche vise à pousser le chef de l'Etat à endosser le costume de prédateur et à faire d'Andry Rajoelina la victime. L'opinion publique malgache est prompt à prendre la défense des faibles, comme l'histoire l'a démontré depuis 2002.

**04/06 - Projet de motion de censure contre le gouvernement Kolo : 60 signatures recueillies (109 selon certaines sources).** Alors qu'au départ, la motion de censure a été initiée par les parlementaires issus du Sud en vue de sanctionner le gouvernement face à son supposé laxisme à propos de l'insécurité sévissant dans ces régions, *Midi* constate que le projet de motion de censure s'est cristallisée sur le règlement des arriérés de salaires des députés et la question de leurs indemnités et autres « *privilèges* », ainsi que sur leur opposition à la déclaration de patrimoine. Ils exigent notamment un salaire mensuel de 5 millions Ar, des indemnités de 6 millions, le droit de recruter chacun 5 assistants parlementaires, l'attribution de tickets de carburants et des crédits téléphoniques, le remboursement des frais de déplacement et des dépenses

engagées depuis leur élection, l'exemption d'impôts sur le revenu, mais aussi et surtout, l'octroi d'un 4x4 haut de gamme de marque Toyota. Le montant total des « avantages » revendiqués s'établirait à 10 millions Ar par mois, soit approximativement 100 fois le salaire minimum dans le secteur public. Les membres du gouvernement et une représentante de la présidence se sont rendus au parlement pour tenter de désamorcer la contestation des élus, sans y parvenir, se retranchant derrière l'impossibilité pour l'Etat de satisfaire financièrement ces exigences avant la fin de l'année. Le premier ministre a annoncé que les pourparlers vont se poursuivre entre les deux entités. Le projet de motion de censure reste en suspens. Si le Mapar, qui compte 49 députés, rentre dans le jeu, la motion de censure pourrait être déposée. Elle pourrait aboutir si les deux tiers de l'assemblée l'adoptent. L'échec de la motion de censure pourrait entraîner la dissolution de l'assemblée et l'organisation de législatives anticipées.

Pour *La Gazette*, la mention de censure est écartée, l'exécutif ayant « cédé aux caprices des députés ». A l'issue de la rencontre à huis clos entre les membres du gouvernement et les députés, un terrain d'entente aurait été trouvé au sujet de leurs « droits et avantages », hormis sur le point de l'attribution d'un 4x4 Toyota. Le quotidien affirme que la communauté internationale, particulièrement, les bailleurs de fonds, suivent de près cette agitation qui augure mal de la volonté des élus de rétablir la bonne gouvernance. Certains députés ont n'ont pas hésité à proposer la vente de tous les stocks de bois de rose afin que l'Etat puisse disposer des fonds pour satisfaire cette demande, note *Midi*. Les députés sont convaincus que l'Etat finira par accéder à leurs revendications.

Commentaire de *L'Express* « *le parking de l'assemblée nationale ressemble déjà à un mini-salon de l'auto où le modèle le moins séduisant est une pièce de 200 millions Ar. Les questions alimentaires enlèvent ainsi le masque à ces élus et font redécouvrir leur vrai visage qui incarne la cupidité, le cynisme et une voracité carnassière. Ils ont montré que les diverses majorités étaient éphémères et n'obéissaient qu'à la loi du marché (...). Après le naufrage du Mapar, c'est la PMP qui risque de se saborder surtout après la naissance du HVM. Les députés ont montré qu'ils n'étaient pas dignes de confiance. Il a suffi de ce problème de salaire et d'avantages pour que ceux qui avaient intégré la PMP pour doter Rajaonarimampianina d'une majorité aussi artificielle que fragile se retournent contre le premier ministre que le président a nommé grâce à cette... majorité. Une logique alambiquée où on a du mal à trouver une cohérence* ».

**07/06 - Pierre Tsiranana sur les agissements des députés : « C'est une honte ».** Pour l'ancien membre du CST et président du parti PFDM, « *les députés ont fait du chantage à l'exécutif. Non seulement un chantage par rapport à l'obligation de déclaration de patrimoine, mais aussi un chantage par souci de leurs intérêts personnels. Mais il y a pire : cette demande sur une exemption d'impôts. De ce fait, ils n'ont pu trouver mieux que cette menace de motion de censure. C'est vraiment honteux. C'est un acte de trahison envers les électeurs et tout le peuple malgache. Ces députés devraient avoir honte de leurs agissements. On parle de changement, mais l'attitude de ces députés en est très loin. Nous n'avons jamais vu une pareille situation dans toute l'histoire du pays et dans toute l'histoire du parlement. C'est une honte totale qui frise l'insulte aux électeurs et aux contribuables* », s'est-il emporté.

**11/06 - Le chef du gouvernement déclare que les réclamations des parlementaires sur la hausse de leurs indemnités seront prises en considération par le gouvernement.** « *Ne craignez rien, ça va évoluer. Nous allons voir cela ensemble* », a-t-il souligné, prévenant toutefois que « *les revendications devraient rester dans la limite du raisonnable* ». La menace de motion de censure brandie par les députés a donc porté ses fruits. Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'assemblée, a lui aussi tenu à apaiser la tension. « *Il n'y a jamais eu aucune intention des députés de lancer une motion de censure contre le chef de gouvernement* », a-t-il affirmé.

**04/06 - Cinq partis se réclamant de l'opposition ont déposé leur dossier au ministère de l'intérieur.** Il s'agit de formations politiques qui ne comptent que très peu sur l'échiquier politique. Elles se sont réunies pour formaliser une charte et une convention. Quelques autres organisations pourraient franchir le pas.

**07/06 - Les deux tendances politiques qui se réclament de l'opposition entrent en compétition.** D'un côté, le camp mené par l'ancien candidat à la présidentielle de 2013, Tinasoa Freddy (0,21% des suffrages exprimés), et de l'autre ceux qui se sont ralliés à Lalatiana Ravololomanana. Cette dernière annonce la tenue d'un conclave des opposants les 21 et 22 juin, avec pour objectif de désigner le chef de l'opposition. Elle appelle les membres du camp de Tinasoa Freddy à participer à ce rendez-vous. « *Pour le moment, nous sommes 7 partis politiques et une trentaine d'associations, mais ces chiffres augmenteront au fil du temps* », a-t-elle ajouté. Le clan Tinasoa Freddy, qui regroupe 5 partis politiques, a déjà annoncé avoir mis en œuvre la procédure nécessaire à la formation du groupe d'opposition au parlement. Une démarche qu'il estime suffisante pour en prendre la tête mais qui est critiquée par d'autres opposants qui regrettent l'absence de concertation préalable. Lalatiana Ravololomanana soupçonne Tinasoa Freddy et ses acolytes d'avoir été payés par le pouvoir pour organiser cette « *manœuvre* » afin d'éviter que le poste de chef de l'opposition soit occupé par une personnalité capable d'assurer pleinement son rôle d'opposant. Le chef de l'opposition sera nommé 7ème vice-président de l'assemblée nationale. Jean-Louis Robinson, candidat malheureux du se-

cond tour de la présidentielle, estime pour sa part que cette fonction de chef de l'opposition lui revient de droit, ayant été l'adversaire du président Rajaonarimampianina.

**11/06 - Le ministre de l'intérieur a refusé à Tinasoa Freddy le titre de chef de l'opposition.** Sa désignation ne se serait pas effectué « *selon les dispositions mentionnées dans le statut de l'opposition* ».

**21/06 - Le conclave de l'opposition initié par Lalatiana Ravololomanana permettra-t-il de « désigner un chef de l'opposition » ?** Les pronostics sont réservés : Freddy Tinasoa, désigné « *chef* » par un courant de 6 entités opposantes, n'a pas répondu à l'invitation (ou n'aurait pas été invité, selon d'autres sources). Les 300 participants réunis pour le conclave se targuent de constituer la seule structure dont la démarche est respectueuse de la loi sur les partis. Jusqu'ici, cinq candidats ont déclaré vouloir postuler à la fonction de chef de l'opposition. Aucun d'entre eux n'a été candidat aux législatives, ce qui met fortement en cause leur crédibilité.

**07/06 - Les anciens « parlementaires » de la Transition ne veulent pas se faire oublier.** 80 d'entre eux ont annoncé la création de l'« *amicale des anciens conseillers supérieurs de la transition (CST) et sénateurs de Madagascar* » (AACSS). Ils déclarent vouloir prendre part à la vie nationale et contribuer au développement de la nation. Ils ne souhaitent pas s'éclipser de la scène politique car les élections territoriales sont une occasion pour eux de revenir au pouvoir : élections communales (au scrutin de liste), puis élections régionales, provinciales et sénatoriales.

**10/06 - Le nouveau président de l'assemblée nationale, Jean-Max Rakotomamonjy, vient enfin de constituer le noyau dur de son cabinet.** En plus de ses conseillers Lova Tahina Rajoarinelina et Marcelin Ramilson, il devrait opter pour l'universitaire Juvence Ramasy pour prendre la tête de son cabinet et compléter son équipe de jeunes techniciens à l'expérience internationale. Docteur en sciences politiques diplômé de l'université Toulouse I Capitole où il a soutenu une thèse sur le développement de la démocratie à Madagascar et à Maurice, Juvence Ramasy est depuis 2011 maître de conférences à l'université de Toamasina. Il a également été consultant auprès de l'European Centre for Electoral Support, où il a contribué à la mise en œuvre du Projet d'appui à la crédibilité et la transparence des élections à Madagascar (Pacte). Il anime sur Facebook un groupe de recherche sur Madagascar<sup>1</sup>.

**Tananews : « cela fait 36 jours que les députés se penchent sur leurs intérêts personnels ».** Le site constate que depuis l'ouverture de la session, le 5 mai, aucun texte de loi n'a été transmis à l'assemblée. Elle aurait dû pourtant débattre de la loi de finances rectificative, de la décentralisation et de l'organisation des prochaines élections communales et régionales. Le gouvernement fait porter la responsabilité de la situation sur les parlementaires, mobilisés par les « *affaires internes* » de leur assemblée : revendications portant sur les « *avantages* » des élus, refus de déclaration de patrimoine et difficile constitution des groupes parlementaires.

**16/06 - L'examen de la loi des finances rectificative objet de chantage à l'assemblée nationale.** L'adoption urgente de ce texte pour permettre à l'administration de fonctionner correctement se heurte à la volonté des députés d'obtenir au préalable du gouvernement une réponse précise sur leur rémunération et leurs « *avantages* » qui tarde à venir. La session ordinaire devrait prendre fin le 6 juillet. Il se pourrait dans ces conditions que la convocation d'une session extraordinaire soit nécessaire. Jusqu'ici, aucune loi n'a été votée par les députés. « *Si nous voulons tenir les communales pour cette année, en respectant la loi, il faut que le cadre juridique de ces élections soient en place avant le 24 juin* », a rappelé le porte-parole de la CENI-T. La loi de finances rectificative devrait être en vigueur début juillet pour ne pas retarder les premiers débloquages de fonds des bailleurs.

**17/06 - Le 1<sup>er</sup> questeur de l'assemblée nationale alerte sur les difficultés financières des députés,** qui n'ont pas encore perçu toutes les indemnités qui leurs sont dues. La chambre basse n'a pas encore reçu son enveloppe financière du 1<sup>er</sup> trimestre, du fait que la loi de finances rectificative n'est pas encore adoptée. Elle le ne sera pas de sitôt, les parlementaires devant suspendre leurs séances pour se rendre dans leur circonscription pour la fête nationale du 26 juin. Il ne restera que très peu de temps avant la clôture de la session ordinaire, le 4 juillet. La session extraordinaire qui devrait suivre aura 9 textes de loi à examiner. Le questeur s'engage à nouveau à fournir aux députés des 4x4 de marque Toyota, jugés plus fiables et robustes que les véhicules chinois entreposés dans la cour du palais présidentiel, provenant du « *don* » reçu par le candidat Camille Vital. Pour *Tananews*, l'assemblée aura siégé 60 jours pour ne rien faire...

<sup>1</sup> <https://www.facebook.com/groups/158712627482575/>

**25/06 - « Les députés inconscients de leurs responsabilités. La chasse au trésor continue à Tsimbazaza »**, écrit *Le Courrier*. Le quorum n'étant pas atteint, les travaux de la session ordinaire qui tire à sa fin ont dû être suspendus alors qu'il y a urgence à débattre et adopter plusieurs textes de lois, dont celui sur l'organisation des élections communales. Pour le quotidien, cette attitude des députés a pour objectif de rendre nécessaire la convocation d'une session extraordinaire qui leur permettra de percevoir des indemnités. L'absentéisme actuellement constaté s'expliquerait par le fait que les parlementaires ont déjà perçu les indemnités pour la session en cours.

### ► Préparation des communales

**12/06 - Le ministère de l'intérieur envisage de revoir le découpage électoral, une innovation qui devrait intervenir en vue des communales. Antananarivo pourrait être concernée.** De nouvelles communes pourraient être créées, ainsi que des districts. La réorganisation pourrait toucher aussi les régions et les provinces. La capitale, comme les plus grandes villes, pourrait être scindée en plusieurs entités. Pour Antananarivo, il pourrait y avoir élection d'un maire par arrondissement, soit 6 au total. D'un point de vue politique, cette réforme pourrait convenir à certaines formations politiques. Le parti présidentiel HVM ne dispose pas encore de candidat pour la capitale. Jusqu'ici, seul le nom de Lalao Ravalomanana circule dans le microcosme politique pour être le porte-fanion du TIM, qui aurait toutes les chances de l'emporter. Un éclatement de la commune délésterait le chef de l'État du poids d'un maire fort qui risquerait de l'éclipser. La mouvance Ravalomanana a déjà fait savoir qu'elle s'opposera à ce projet.

**21/06 - Le calendrier des élections communales pourrait être remis en cause.** Le gouvernement a beaucoup tardé à préparer le projet de loi à soumettre à l'assemblée, qui n'est toujours pas inscrit à son ordre du jour. La CENIT s'en inquiète. Le code électoral prévoit que toute élection doit se tenir « *en saison sèche, entre le 30 avril et le 30 novembre, sauf en cas de force majeure* ». Le scrutin prévu en novembre pourrait donc être compromis. Béatrice Atallah, rappelle qu'il y a « *un chemin critique à suivre* ». L'élaboration, la validation et l'impression des bulletins uniques, constituent les principaux points critiques. 1.549 maquettes de bulletins uniques sont en effet à réaliser. L'opération est complexe, s'agissant d'un scrutin de listes. Il faut en outre prendre en compte les délais nécessaires pour le dépôt des candidatures et la publication des candidatures. La présidente de la CENIT a reconnu que l'UE pourrait, comme elle l'a décidé pour d'autres pays, ne pas prendre part au financement des communales, en dépit du fait que la feuille de route prévoyait bien le financement de trois scrutins : la présidentielle, les législatives et les communales. Il reste néanmoins un reliquat de crédits du Pacem qui pourrait suppléer à ce retrait. La loi de finances rectificative pourrait revoir à la hausse l'enveloppe affectée aux élections. **Le chef de l'Etat a démenti ces rumeurs de report** et confirmé que les communales auront bien lieu cette année. « *L'organisation de ces élections nous permet de donner plus de garantie à nos bailleurs de fonds* », souligne-t-il.

### ► Divers

**13/06 - La première évaluation des résultats du gouvernement Kolo aura lieu dans 4 mois.** Chaque membre sera jugé sur ses performances, à commencer par le premier ministre. Deux mois sont déjà passés sur les 6 mois annoncés par le président de la République, observe *Midi*. Des signes d'impatience commencent à se manifester dans l'opinion au sujet de l'action de l'exécutif, notamment sur sa capacité à assurer la sécurité des citoyens. Cette impatience se ressentirait également parmi les bailleurs de fonds.

**16/06 - Edgard Razafindravahy, ancien candidat à la présidentielle : « Il n'y a que des mafias politiques ».** « *L'éthique n'est pas encore de mise dans la pratique politique à Madagascar* », ajoute l'ancien PDS d'Antananarivo. « *Ce qui devrait être la norme dans une démocratie est celui qui a gagné les élections, son équipe et sa famille politique, dirigent. Ceux qui ont été défaits, même s'ils sont nombreux, doivent se mobiliser, s'unir et constituer l'opposition* », considère-t-il. « *Ce qui est déplorable actuellement, c'est que tous les adversaires de Hery Rajaonarimampianina se sont bousculés à ses côtés. En première ligne, la mouvance Ravalomanana qui, au second tour, a eu un candidat qui a fait face à l'actuel président. Alors qu'elle est actuellement parmi les premiers soutiens du chef de l'État à l'assemblée. Il en est de même pour le candidat arrivé troisième aux élections et sa formation politique, membre de la PMP. Il y a également Roland Ratsiraka [arrivé 4ème au premier tour] et Camille Vital et son "Hiaraka Isika"* ».

**17/06 - La présidente de la CENI-T annonce que la commission électorale va se pencher sur la possibilité de vote des ressortissants malgaches résidant à l'étranger.** La question devrait être abordée lors du séminaire national de la CENI-T fin juillet.

**18/06 - La dépolitisation de l'armée recommandée à l'occasion d'un colloque organisé sur les crises récurrentes que connaît Madagascar<sup>2</sup>.** « *La démilitarisation des institutions étatiques et la dépolitisation de l'armée sont une urgence* », estime Juvence Ramasy, docteur en science politique, dans son intervention sur le thème : « *Les forces armées sont-elles garantes de la stabilité politique et démocratique ?* ». Il déclare notamment : « *l'armée est garante de la stabilité, mais à court terme* ». Un constat qu'il explique par le fait que « *chaque nouveau dirigeant s'en remet à l'armée pour asseoir son pouvoir* ». Ce phénomène a, selon lui, débuté lors de la révolution de 1972 et a exacerbé par les différentes crises politiques qui s'ensuivirent. Plusieurs tentatives de « *démilitarisation des institutions et de martialisation de l'armée* » ont été initiées, mais en vain. Chaque cycle de perturbation politique a vu une participation de l'armée, notamment en 2009, avec une participation de celle-ci à la destitution du régime en place. La clientélisation des avancements, sous réserve des obédiences politiques, dont les origines remontent à la deuxième République, la mauvaise gestion des forces armées et le manque de moyens ont provoqué des mécontentements, favorisé la corruption et encouragé la présence de militaires dans les instances politiques. « *L'instabilité* » des forces armées a déteint sur les instances étatiques, souvent enclines à prendre en considération l'humeur de la grande muette pour ne pas se mettre en danger. Pour « *assurer la stabilité des institutions militaires et leur neutralité* », il est nécessaire de redéfinir le « *concept de la défense* », d'adopter une loi de programmation militaire et de préciser la fonction de « *président de la République chef suprême de l'armée* ».

**La cinquantaine de participants au colloque s'accordent sur le fait que la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs de la société pourrait être la principale solution pour prévenir de nouvelles crises.** « *Il faut coordonner le cadre de concertation entre les différents groupes sociaux à Madagascar* », déclare Ralison Andriamandranto, coordonnateur du SeFaFi. Davida Rajaon, DG de l'IEP, l'un des initiateurs de l'événement, a renchéri en soutenant que « *l'absence d'espace de dialogue est un des facteurs de crise* ». Il faut trouver le moyen d'institutionnaliser un cadre de concertation qui permettra aux citoyens de se faire entendre pour éviter une nouvelle explosion sociale en cas de « *frustration insoutenable* » alors que « *la participation citoyenne* » est un concept qui fait cruellement défaut à Madagascar. La société civile doit être renforcée pour faire office de contre-pouvoir et d'organe de contrôle crédible. Mais « *nous ne pouvons pas garantir que les tenants du pouvoir prendront en compte les solutions avancées ici* », a reconnu la présidente du centre de presse malagasy (CPM), l'une des initiatrices du colloque. « *L'un des faits importants à relever est que les intellectuels sortent de leur silence pour apporter des solutions, après s'être tus* », conclut l'universitaire Monique Rakotoanosy.

**L'élection des nouveaux membres de la HCC en suspens.** Près de 4 mois après les nominations de Jean-Éric Rakotoarisoa, Yvonne Lala Herisoa Raharison Ranoroarifidy et Fara Alice Andrianarisoa Raveloarisoa qui font partie du quota du président de la République, les 4 autres membres de la HCC n'ont pas encore été remplacés. Hormis les 2 conseillers qui devront être élus par le futur sénat, l'assemblée nationale et le conseil supérieur de la magistrature n'ont pas procédé à l'élection de leurs 4 représentants. Les postes en renouveler continuent d'être occupés par leur ancien titulaire, dont le mandat est expiré.

**20/06 - La présidente du parti Vert constate que le pays est entré dans une nouvelle période transitoire. Elle exige la mise en œuvre effective de la réconciliation nationale.** Pour Sarahah Georget Rabeharisoa, la situation politique actuelle est « *bloquée complètement. Un blocage qui constitue la suite logique d'une élection forcée et organisée à la hâte* ». Après que les deux principaux protagonistes, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, ont été frappés par le « *ni... ni...* », les Malgaches n'étaient pas prêts pour une troisième voie. Madagascar serait donc entré dans une nouvelle phase transitoire. Pour l'ex-candidate à la présidentielle, « *le gouvernement Kolo Roger est identique au gouvernement Beriziky où toutes les tendances politiques protagonistes durant la crise cohabitent dans l'exécutif et au parlement. Ce qui fait que Madagascar vit une situation d'exception dans la pratique démocratique où le président élu ne possède aucun député et ne fonde son propre parti politique que quatre mois après son élection* ». « *La difficulté actuelle à déterminer un président de l'opposition constitue le fruit de cette situation* », estime-t-elle. Pour Sarahah Georget Rabeharisoa, on ne peut envisager actuellement qu'une opposition extraparlamentaire dans la mesure où, en raison du manque d'éthique et de déontologie dans la pratique politique, tous les députés se bousculent pour soutenir le président en place. Le programme de société du régime reste flou, voire inexistant, estime-t-elle. La présidente du parti Vert réclame la mise en œuvre de la réconciliation nationale, qui, d'après elle, n'est pas encore effective. Elle se déclare favorable à la création d'un processus Vérité-Réconciliation et lance un appel au CRM/FFM et au FFKM afin qu'ils prennent leurs responsabilités. S'agissant du retour de Marc Ravalomanana, elle estime que « *l'Etat devrait afficher clairement sa position* ».

<sup>2</sup> Pourquoi les crises politiques sont-elles récurrentes à Madagascar et comment y remédier ? C'est la question posée cette semaine lors d'un colloque organisé à Antananarivo. Un événement soutenu par la Banque mondiale et organisé par des universitaires et plusieurs organes de la société civile. Solofo Randrianja, enseignant à l'Institut d'Études politiques de Madagascar était le porte-parole de ce colloque. Il répond aux questions de RFI. <http://www.rfi.fr/emission/20140622-madagascar-entretien-solofo-randrianja-enseignant-institut-etudes-politiques/>

et expliquer si c'est l'exilé d'Afrique du Sud qui ne souhaite pas rentrer ou bien si c'est le régime qui est contre son retour. Le sujet nécessite une véritable volonté politique des dirigeants », estime-t-elle.

**24/06 - Marc Ravalomanana et son épouse ont été officiellement invités à la célébration de la fête nationale du 26 juin mais l'ancien chef de l'Etat a décliné l'invitation.** Tous les anciens présidents dont été conviés aux cérémonies. Zafy Albert et Didier Ratsiraka ont confirmé leur présence. La presse rappelle que l'ancien président est toujours privé de passeport valide puisque son document officiel de voyage a expiré, et qu'il est également sous le coup d'une interdiction de quitter l'Afrique du Sud émanant de la justice de ce pays. En mars dernier, le procureur général auprès de la cour d'appel a également rappelé que Marc Ravalomanana devrait être arrêté une fois de retour à Madagascar. L'ancien leader de la révolution orange, Andry Rajoelina, pourrait pratiquer la politique de la chaise vide. Ses partisans l'encouragent à travers des appels à la radio à boycotter les cérémonies. Un de ses proches au sein du Mapar a fait comprendre que « *ce serait plus logique si l'ancien président de la Transition décline cette invitation vu l'évolution de la situation politique* ». Aux yeux des pro-Rajoelina, « *inviter l'exilé d'Afrique du Sud à Mahamasina signifie que le régime accepte son retour au pays. Le président Hery Rajaonarimampianina a donc trahi l'esprit de la lutte populaire de 2009* ». Les soutiens de Marc Ravalomanana, les « *Zanak'i Dada* », se préparent aussi à boycotter les festivités, le régime empêchant toujours le retour de leur leader, estiment-ils. Ils analysent cette invitation comme une provocation. La presse s'interroge sur les motifs qui ont présidé à cet envoi.

**27/06 - Célébration de la fête nationale du 26 juin : seul Didier Ratsiraka était présent au défilé militaire,** « *en tant que le plus haut gradé au niveau de l'armée* », a-t-il déclaré. Zafy Albert et Andry Rajoelina ont snobé l'invitation de Hery Rajaonarimampianina. Zafy Albert a expliqué son absence par le fait qu'il prépare le programme de son comité national pour la réconciliation. Marc Ravalomanana, privé de passeport valide, a demandé un laissez-passer à la chargée d'affaires de Madagascar en Afrique du Sud pour répondre à l'invitation de participer à la célébration de la fête nationale du 26 juin mais celui-ci lui aurait été refusé, une décision contraire aux assurances données précédemment par la ministre des affaires étrangères. Lalao Ravalomanana, qui séjourne dans la capitale, n'a pas répondu à l'invitation. Didier Ratsiraka a plaidé en faveur de l'exilé d'Afrique du Sud. Selon ses dires, les dirigeants devraient autoriser son retour au pays afin de permettre la tenue d'une table ronde, selon le projet qu'il défend depuis de longs mois. Autre absence remarquée : celle de chefs d'Eglises tels le pasteur Lala Rasendrasahina (FJKM) et le pasteur Rakoto Endor Modeste (FLM). « *Les festins, les invitations et les fêtes ne suffisent pas pour concrétiser la réconciliation nationale* » a lancé le président de la FJKM, souhaitant que les autorités prennent en compte les conseils des leaders religieux. En revanche, Mgr Odon Razanakolona et le révérend Ranarivelo Samoela Jaona (église anglicane) ont participé à l'ensemble des cérémonies. Absence remarquée également du premier ministre de la feuille de route, Jean Omer Beriziky. François Goldblatt, ambassadeur de France, s'est fait représenter. 2.300 personnes ont été invitées au palais d'Etat pour un repas commandé chez l'un des plus grands traiteurs de la capitale, dont le patron est membre du parti HVM, pour un coût de 70 000 Ar par personne. Plusieurs médias rapportent que pour garnir les gradins du stade de Mahamasina, des figurants ont été payés 20.000 Ar par tête et qu'élèves et lycéens de banlieue ont été invités fermement à venir remplir le stade sous peine de sanctions, renouant ainsi avec les pratiques des régimes précédents. Pour le conseiller spécial du président de la République, « *en vérité, c'est le rôle de l'Etat d'éduquer la jeunesse malgache et d'éveiller le patriotisme et la fierté nationale qui, ces derniers temps, se sont éteints. Effectivement, nous avons poussé et nous pousserons les jeunes à prendre part à la célébration de la fête nationale, pas pour remplir le stade, mais (...) pour réanimer le patriotisme et la fierté nationale* ». Une bousculade aux abords du stade de Mahamasina a fait 2 morts et 26 blessés. Le président de la République n'a pas pu être présent au chevet des victimes étant donné qu'il devait s'envoler immédiatement pour Rome, justifie son conseiller spécial.

**28/06 - Un arrêté du ministère de l'Intérieur décide le remplacement de Pety Rakotoniaina, PDS de Fianarantsoa.** « *Cette décision n'a rien de politique. Elle a été prise par la nécessité d'un apaisement dans la ville de Fianarantsoa* », déclare le ministre, Solonandrasana Olivier Mahafaly. Selon ses explications, la capitale du Betsileo est tiraillée, depuis plusieurs mois, par des scissions et des revendications anti et pro-Rakotoniaina liées à la mauvaise gestion de la ville. Il est fréquemment accusé de clientélisme et favoritisme. Pety Rakotoniaina était revenu à la tête de la délégation spéciale de Fianarantsoa en 2009 ; auparavant il en était le maire élu ; il a été candidat à la magistrature suprême en 2007. Impliqué dans une affaire de coup d'Etat contre Marc Ravalomanana, il avait été incarcéré jusqu'en 2009. Andry Rajoelina l'avait nommé PDS en 2009.

## ► **Diplomatie, coopération**

**01/06 - Madagascar se positionne pour accueillir le XVIème sommet de la Francophonie, en 2016.** Le sommet est organisé tous les deux ans. Le prochain aura lieu à Dakar au mois de novembre. L'organisation de cet événement demandera de gros investissements. Pour *Le Daily*, ce sera un test pour le nouveau pou-

voir en termes de transparence pour la gestion des finances publiques, particulièrement dans la passation des marchés. L'OIF a joué un rôle important dans l'organisation des dernières élections. La question de la souveraineté sur les îles Eparses n'a pas encore eu d'incidence sur les relations privilégiées qu'entretient la France avec les nouveaux dirigeants. Le quotidien rappelle que les fonds débloqués pour l'organisation du sommet de l'UA de 2009, qui n'a pas pu se tenir pour cause de coup d'Etat, ont été dilapidés. Des centaines de véhicules ont été accaparés par les hommes politiques et leur famille, des investissements ont été utilisés à d'autres fins. Le nouveau régime ne devra donc pas tomber dans les travers de son prédécesseur... Madagascar a été réintégré au conseil permanent de l'institution fin mars 2014. La suspension avait été décidée en avril 2009.

**05/06 – La coopération israélo-malgache renforcée, notamment dans le domaine de la défense.** Suite à l'invitation officielle du premier ministre Benyamin Netanyahu, le président de la République sera en visite officielle en Israël du 6 au 9 juin. Une délégation issue de la présidence de la République, du gouvernement et du secteur privé accompagnera le chef de l'État. Des rencontres entre les ministres de la défense, de l'intérieur, des infrastructures et des affaires étrangères des deux pays sont également au programme, ainsi que des rencontres avec le secteur privé israélien. Un accent particulier sera mis sur la coopération en matière de défense et de sécurité. Une réunion avec Israely Aerospace Industries « *permettra aux Israéliens de montrer à la délégation malgache leur force et leur technicité sur le sujet de la défense. Une démonstration spécialement conçue pour la délégation présidentielle* » sera au menu, annonce le service de communication de la présidence. Ce voyage se situe dans le prolongement des contacts pris par Andry Rajoelina début 2013 en vue d'acquiescer des équipements militaires. Une manière de concrétiser une promesse qu'il avait faite à Betroka en septembre 2012 pour lutter contre l'insécurité dans le Sud. Placé sous le coup des sanctions internationales, la Grande île n'avait pas été autorisée à importer des équipements militaires. Le renforcement matériel des forces de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité, notamment contre les méfaits des dahalo, constitue l'une des priorités de l'Etat. Au même titre que la protection des côtes et de l'espace maritime, pour endiguer, entre autres, les trafics de bois précieux et les exploitations illicites des richesses sous-marines. Ce déplacement serait le reflet de la volonté du chef de l'État de diversifier les relations bilatérales et multilatérales de Madagascar. Une volonté qui pourrait ne pas être appréciée par certains des partenaires traditionnels et ceux qui souhaitent s'implanter à Madagascar. « *Le nouveau régime aurait-il la capacité d'agir sans l'aval de Paris, compte tenu de l'accord secret de défense qui lie Madagascar à l'hexagone ?* », s'interroge *Le Daily*. A son retour, le chef de l'Etat a démenti qu'un accord formel ait été conclu avec Israël en matière d'armement et d'équipement militaire. La coopération resterait à formaliser.

Le voyage est considéré par certains observateurs comme un échec dans la mesure où aucun accord de coopération n'a été signé, notamment en matière de défense nationale. Mais l'exécutif, dans sa politique de renforcement de capacité des forces de l'ordre, pourrait avoir décidé d'élargir la prospection à d'autres pays. Les forces navales devraient avoir la part belle des achats d'équipement à venir. L'acquisition de patrouilleurs fait partie des projets en cours. Selon le ministre de la défense, le général Rakotozafy, « *la sécurité maritime est la priorité car les trafics se font aussi par la mer, y compris ceux des bovidés* », a-t-il déclaré.

De retour d'Israël, ni le chef de l'Etat ni le ministre de l'aménagement du territoire n'ont évoqué le projet de coopération avec des opérateurs économiques israéliens pour la gestion de 18 millions ha de terres arables, révélée par *RFI. La Gazette* s'en étonne et regrette le manque de transparence du nouvel exécutif sur un dossier sensible qui a coûté cher au régime Ravalomanana.

**13/06 - La Russie entend développer sa coopération avec Madagascar.** Elle se félicite du bon achèvement des élections, jugées « *démocratiques et transparentes* » et de la formation du nouveau gouvernement. Des investisseurs russes sont attendus à Madagascar au mois d'août. « *Nous allons coopérer dans plusieurs domaines, dont les exploitations minières et pétrolières, la construction routière, le tourisme et la formation professionnelle, entre autres* » annonce l'ambassadeur. La ministre des affaires étrangères, Lala Arisoa Razafitrimo, a tenu à expliquer que le pouvoir adopte une diplomatie tous azimuts.

**17/06 - La secrétaire d'État française au développement et à la Francophonie, Annick Girardin, en visite à Madagascar pour s'entretenir de la relance de la coopération.** Elle confirme que les îles de l'océan Indien, Madagascar, Comores et Maurice, recevront la visite de François Hollande pour le prochain sommet de la COI. La présidence malgache précise que parmi tous les sujets abordés avec le chef de l'Etat, la question des îles Éparses n'a pas été éludée. « *Ce sujet sera à revoir dans le cadre des thèmes qui correspondent aux zones maritimes* », indique le communiqué. « *Ce n'est pas un sujet tabou* », a soutenu la secrétaire d'Etat, tout en mettant ses interlocuteurs en garde : elle ne leur a jamais proposé de discuter de la cogestion de ses îles mais seulement de la définition de « *projets communs* ». Cinq conventions ont été signées entre l'Etat et l'AFD dans les domaines de l'aménagement, de l'éducation, de la microfinance, de la santé mères-enfants avec le soutien de Médecin du Monde, ainsi que pour un projet « *médicaments pour tous* » initié par Salama. Cette semaine doit avoir lieu le procès des meurtriers présumés de deux ressortissants français assassinés à Toliara en 2012. La coopération judiciaire est difficile et Annick Girardin préfère ne pas en parler : « *ce n'est pas l'objectif de ma visite. Avec le président, nous avons évoqué un très grand*

nombre de sujets. *Entre pays amis, on aborde tous les sujets. Vous me permettrez de ne pas répondre à cette question* ». Jusqu'à présent, les aides extérieures demeurent encore des aides humanitaires et non des aides destinées à soutenir l'économie nationale pour assurer la relance, constate *La Gazette*. Seule différence entre la période de transition et la période actuelle : les aides humanitaires européennes et françaises ne seront plus allouées aux collectivités décentralisées ou aux ONG mais seront allouées au gouvernement.

**27/06 - Hery Rajaonarimampianina au Vatican.** Selon le communiqué émanant de la présidence, son séjour fait suite à une invitation du souverain pontife. Ce déplacement intervient peu de temps après sa visite officielle en Israël. Selon *Zenit.org*, la contribution de l'Eglise « à la réconciliation et à stabilité du pays » a été évoquée à l'occasion de la visite du président. « *Ayant salué la contribution que l'Eglise offre également à l'éducation et à la santé* », les collaborateurs du pape ont abordé avec lui « *plusieurs sujets d'intérêt commun, comme la lutte contre la pauvreté et les inégalités* », précise le communiqué. Le 28 mars, en recevant les évêques malgaches en visite *ad limina*, le pape les avait invités à interpellier l'ensemble de la société malgache, en particulier ses responsables politiques, sur la question de la pauvreté, « *due en grande partie à la corruption et à un manque d'attention au bien commun* ». Pour les fidèles catholiques, la rencontre a permis de rappeler que la Grande île n'a pas de cardinal depuis janvier 2010, date du décès du cardinal Razafindratandra. La nomination du quatrième cardinal de Madagascar serait imminente. Selon AED-France, Madagascar compte, sur une population de plus de 20 millions d'habitants, 48,5% de chrétiens (dont 25% de catholiques), 48,5% d'animistes, 2% de musulmans, et 0,6% d'adeptes d'autres religions. Ce voyage survient à un moment où les chefs des Eglises semblent en froid avec le président qui est lui-même un protestant, observe *La Nation*. Le président a jusqu'à présent refusé d'autoriser la réouverture de radio Fahazavàna, appartenant à la FJKM.

## DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

### ► Santé publique, conditions carcérales, droit des handicapés

**01/06 - Coopération médicale indienne.** Disposant de plus de 8.500 lits dans 54 hôpitaux, 1.500 pharmacies, 15 établissements universitaires et une fondation pour la recherche avec des essais cliniques mondiaux, le groupe Apollo Hospitals souhaite travailler en étroite collaboration avec le ministère de la santé. Il entend soutenir les efforts de remise à niveau des infrastructures de soins, renforcer les compétences des personnels de santé et proposer aux Malgaches des soins de classe internationale avec un tarif concurrentiel par rapport au monde occidental et à la zone de l'océan Indien. Une importante délégation de cadres et de médecins du groupe vient d'effectuer sa seconde mission à Madagascar.

**06/06 - Le directeur de la maison centrale d'Antanimora lance un appel à l'Etat : il a grand besoin de plus de crédit pour nourrir les prisonniers.** Les crédits alloués sont largement insuffisants pour assurer un minimum de subsistance aux 3.000 détenus de son établissement, dont la capacité d'accueil n'est que de 800 détenus. La nourriture fournie, à base de manioc ou de maïs, ne contient pas les nutriments nécessaires au maintien des détenus en bonne santé. A la malnutrition, s'ajoute la tuberculose, dont les risques de contamination sont accrus par les conditions de détention. Les séropositifs vivent dans la promiscuité avec les autres détenus. Les diabétiques ne bénéficient d'aucun régime alimentaire adapté.

**25/06 - Droit des handicapées : la convention de l'ONU à ratifier.** Les membres de l'union nationale des personnes handicapées de Madagascar (Unahm) revendiquent la ratification par Madagascar de la convention des Nations unies sur le droit des personnes handicapées. « *Une convention qui a été déjà signée par le pays en 2007, mais son application effective dépend de sa ratification* », fait valoir le secrétaire exécutif. La ministre de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme, Eléonore Johasy, s'est engagée à régler ce dossier avant la fin de l'année.

### ► Exploitation sexuelle des enfants, éducation

**03/06 - Lancement d'un vaste projet de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et les voyages (ESET), baptisé « Ne détournez pas le regard ».** Il vise à mettre en place des procédures de signalement, notamment en milieu hôtelier. Ce projet est mené à Madagascar par ECPAT France (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking in Children for sexual Purposes, une association française membre du réseau international ECPAT) qui a fait de l'ESET son cheval de bataille. Le projet, à mettre en œuvre sur une période de 30 mois, prévoit la réalisation d'activités de protection des mineurs et de prévention et de répression des clients abuseurs d'enfants. Un travail de renforcement des capacités policières à la prise en charge des mineurs fait partie intégrante du projet. « *Il s'agira de faire en sorte que le public et les touristes aussi bien nationaux qu'internationaux, prennent conscience du caractère*

illégal de la pratique prostitutionnelle des enfants et que toute personne auteur d'acte sexuel sur un mineur sera poursuivie à Madagascar ou dans son pays d'origine », explique la directrice nationale d'ECPAT France. La prostitution enfantine existe depuis des années à Madagascar mais tend à se banaliser. Le rapport du comité des droits de l'enfant des Nations unies de février 2012 faisait état, à ce propos, d'une « *profonde inquiétude* ». Les touristes étrangers ne sont pas seuls en cause, la pratique est courante chez les malgaches lors de voyages ou de missions professionnelles. Le phénomène, dans bien des cas, est accepté par les parents et les communautés, voire encouragé pour des raisons financières. ECPAT France travaille avec la police française pour la répression des abuseurs s'ils sont de nationalité française. La campagne de sensibilisation du projet « *Ne détournez pas le regard* » s'inscrit également à l'échelle internationale et dans le cadre de la coupe du monde de football au Brésil.

**04/06 - « Le viol banalisé à Madagascar : jusqu'où la tolérance ? », écrit Mireille Rabenoro dans son édito de Tribune<sup>3</sup>.** En 2011, le père d'une lycéenne de 16 ans, Ella, violée par un politicien connu<sup>4</sup> avec la complicité agissante du proviseur de son lycée d'Antsohihy, est venu à Antananarivo dénoncer le crime, sachant qu'il n'avait aucune chance de se faire entendre localement. Depuis, le père s'est tu, sans doute vaincu par les menaces et les intimidations qui ont commencé immédiatement après le crime. Le criminel avait été arrêté, mais on a appris peu après par la presse qu'il s'était fait porter malade et qu'il avait été admis à l'hôpital de Mahajanga. Après s'être fait discret pendant quelque temps, le voilà qui refait fièrement surface, élu député, toujours dans la circonscription d'Antsohihy où il sévit depuis quelques législatures. « *Jeunes filles, d'Antsohihy, vieillissez-vous, enlaidissez-vous : c'est le prix que vous devez payer pour avoir le droit de vivre une vie normale* », conclut l'auteure de l'édito.

**17/06 - Exploitation sexuelle des enfants : la guerre est déclarée dans la Sofia.** Le colonel Serge Elliot, chef de la région, se montre intransigeant. Cette forme de violence prend de l'ampleur dans cette région du fait que les auteurs restent généralement impunis. « *Contre vents et marées, des mesures strictes seront prises pour maîtriser ce fléau* », promet-il, en marge de la célébration de la Journée des enfants africains dans la ville d'Antsohihy. L'impunité des auteurs de violence à l'égard des enfants reste un grand combat que la région s'est fixée comme priorité. Un appel à la responsabilité des parents est lancé. Le taux élevé d'abandon scolaire favorise cette exploitation des enfants. Outre l'insuffisance des moyens financiers des parents, la tradition locale fait partie des causes de cette déperdition scolaire. « *Plus de 50% des enfants n'achèvent pas leurs études primaires* », rappelle le chef de circonscription scolaire.

**14/06 - A Sakaraha, dans le Sud, le « droit » au viol d'un enfant coûte 100.000 Ar,** rapporte *L'Express* qui livre deux témoignages accablants. Plutôt que de saisir la justice, les familles optent souvent pour un « *dédommagement* » négocié.

**06/06 - Éducation : un demi-million d'élèves à réinsérer. Les mesures d'accompagnement restent floues.** Plus d'un million d'enfants se trouvent en dehors de l'école et le taux d'abandon scolaire atteint 60% entre les deux premières années du primaire, selon le ministère. Paul Rabary et son équipe, appuyés par les partenaires techniques et financiers dont l'Unicef, comptent principalement sur l'allègement des charges parentales par l'octroi des kits scolaires, le développement de cantines scolaires et la suppression des droits d'inscription. L'organisme onusien déploiera des experts nationaux et internationaux pour la mise en œuvre du programme. Mais les infrastructures scolaires sont insuffisantes pour accueillir des élèves supplémentaires et le ministre l'admet. Aujourd'hui, l'effectif moyen par classe atteint 80 élèves. Pour abaisser la moyenne à 50 élèves, il faudrait recruter 10.000 enseignants, un objectif hors de portée. Le ministère ne dispose même pas actuellement du budget qui permettrait de prendre en charge les enseignants non-fonctionnaires (ENF) que payent les parents par les droits d'inscription. La tâche la plus ardue sera de retenir à l'école les enfants et les jeunes qui ont l'ont désertée pour travailler. Le ministère espère pouvoir construire 1.000 classes cette année. Il devra prendre en charge une partie du coût des kits scolaires que l'Unicef ne peut financer en totalité. Entre juin et octobre, les 500.000 enfants à réinsérer bénéficieront de cours de remise à niveau. 17.000 écoles publiques et privées seront impliquées dans le programme, sur les 28.000 recensées.

« *Faites autant que votre revendication de véhicule 4X4 et d'autres avantages, l'allocation d'un budget spécial pour l'éducation pour le recrutement comme fonctionnaires d'environ 75.000 enseignants et pour la construction d'infrastructures pour accueillir les enfants et jeunes à l'école* », a déclaré Paul Rabary, ministre de l'éducation nationale à l'adresse des parlementaires lors du lancement de la campagne d'insertion et de

<sup>3</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/30/86/448497/96666740.pdf>

<sup>4</sup> Il s'agit de Rémi dit Jao Jean, ancien membre du CST – une pétition est en ligne sur le site Avaaz pour demande là la ministre de la justice de rouvrir le dossier et de diligentera une enquête : [https://secure.avaaz.org/fr/petition/Ministre\\_malgache\\_de\\_la\\_Justice\\_Des\\_enquetes\\_sur\\_les\\_accusations\\_de\\_pedophilie\\_per\\_petree\\_par\\_Jao\\_Jean/?t!Aowfb](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Ministre_malgache_de_la_Justice_Des_enquetes_sur_les_accusations_de_pedophilie_per_petree_par_Jao_Jean/?t!Aowfb)

réinsertion scolaire 2014. Pour le recrutement d'enseignants, le ministre a mis en garde toutes personnes qui seraient impliquées dans la corruption ou de népotisme. Des poursuites seront engagées à l'encontre de quiconque serait compromis : responsables au sein du ministère, leaders syndicaux ou autorités locales. « *La transparence est le mot d'ordre des recrutements à venir au sein du ministère* ».

**07/06 - Les enseignants FRAM menacent de boycotter les examens.** Ils se sont mis en grève pour protester contre le non-paiement de leurs subventions. Un enseignant FRAM devrait percevoir 220.000 Ar par bimestre. Ceux qui exercent dans les établissements primaires publics n'ont pas perçu leurs subventions depuis 4 mois. Ceux des CEG attendent les leurs depuis 12 mois. Les enseignants FRAM sont actuellement plus de 64.000 répartis dans les différentes circonscriptions scolaires. Les grévistes ont accepté de suspendre leur mouvement afin de laisser au ministre le temps de traiter leur dossier. Le ministre s'engage à trouver une solution sous un mois. Le ministre a cependant souligné qu'il faudrait, au rythme actuel, plus de 7 ans, pour embaucher 10.000 enseignants. L'Etat devrait programmer l'ouverture de lignes budgétaires, suivant ses possibilités, pour titulariser, dans un délai raisonnable, l'ensemble des maîtres FRAM.

**19/06 - Les étudiants malgaches boursiers de l'État en Chine lancent de nouveau un appel aux autorités** afin qu'elles prennent des dispositions face à leur situation. Les étudiants qui ont terminé leurs études n'ont pu obtenir leurs diplômes en raison du non-paiement de leurs frais d'études.

### ► Expatriations, traite, violences faites aux femmes

**01/06 - Perspectives d'émigration en Arabie Saoudite.** Après avoir été reçu par le président de l'assemblée nationale, Saad Al Baddah, émissaire d'une agence de placement d'Arabie Saoudite, a rencontré le ministre de la population. Il affirme que chaque année son pays a une capacité d'accueil de plus de 100.000 nouveaux travailleurs. *Tananews* réagit à cette information : « *C'est formidable mais combien rentreront les pieds devant ?* ». « *Les agences négrières saoudiennes osent venir recruter en plein jour à Madagascar et sont scandaleusement reçus par le président de l'assemblée nationale et par ministre de la population qui leur déroule tapis rouge* », dénonce le journaliste blogueur Alain Rajaonarivony.

**06/06 - L'envoi de travailleurs malgaches à l'étranger, jusqu'ici suspendu, pourrait être envisagé après mise en place de structures pour assurer leur sécurité dans le pays d'accueil.** Le ministre de la fonction publique, du travail et des lois sociales estime qu'un délai de deux mois est suffisant pour mettre en place le dispositif. Serait installée dans le pays d'accueil une antenne opérationnelle du comité interministériel incluant tous les ministères et autorités concernés. Les agences de recrutement se verraient imposé un cahier des charges. Mais la remise en ordre s'avère ardue : depuis la suspension de l'envoi de travailleurs à l'étranger, certaines agences contournent l'interdiction en choisissant des îles voisines comme les Comores ou Maurice comme lieu de transit où les travailleuses, une fois sur place, demandent un visa pour le Koweït. Il sera donc difficile d'assurer le contrôle de tels circuits...

D'après le ministère de la fonction publique et des lois sociales, les trafiquants d'êtres humains perçoivent jusqu'à 40 milliards Ar de bénéfices pour chaque travailleur envoyé à l'étranger.

**20/06 - Madagascar est invitée à soumettre deux projets dédiés à la lutte contre la violence faite aux femmes auprès de l'UA.** Ces deux projets bénéficieront d'un financement d'une valeur de 50.000 dollars et devront permettre d'obtenir des impacts rapides au niveau de la population.

**21/06 - Le département d'Etat américain publie un nouveau rapport affligeant sur la situation de la traite de personnes à Madagascar. L'Agoa peut être remise en question.** « *Madagascar est un pays source pour des hommes, femmes et enfants exploités à des fins de travail forcé, ainsi que des femmes et enfants soumis à l'exploitation sexuelle. Des rapports par des observateurs internationaux et des ONG indiquent une intensification de la traite de personnes impliquant des citoyens Malgaches* », introduit le rapport qui détaille notamment des faits concernant les migrations des travailleuses malgaches et leur calvaire ainsi que l'exploitation sexuelle des enfants. Il souligne le manque d'effort du gouvernement pour endiguer le phénomène. Le document rappelle que pareil constat avait déjà été fait l'an passé. Pourtant, « *malgré la nature généralisée de la corruption et des allégations de complicité de responsables gouvernementaux dans les cas de traite de personnes, le gouvernement n'a ni enquêté ni poursuivi les responsables qui seraient les auteurs de tels crimes* ». « *Divers responsables gouvernementaux se seraient procurés des services sexuels par des enfants à Antananarivo et Nosy Be* », dénonce le rapport qui déplore qu'aucune enquête n'ait été diligentée, aucune poursuite engagée. « *La rééligibilité de Madagascar à l'Agoa nécessite des conditions économiques, mais aussi des critères de respect des droits de l'homme et de l'État de droit* », déclare Éric Wong, chargé d'affaires américain. Jean de Dieu Maharante, ministre de la fonction publique, du travail et des lois sociales a réagi en indiquant qu'« *un comité interministériel sera mis en place incessamment, et réunira tous les ministères concernés* ».

## ► Retour de Marc Ravalomanana, prisonniers politiques

**02/06 - Aucune information n'a encore filtré de la rencontre entre Hery Rajaonarimampianina et l'ancien président en exil en Afrique du Sud.** Le secret qui entoure cette affaire est critiqué. Le président Rajaonarimampianina semble en faire une affaire personnelle. A plusieurs reprises il a déclaré que sa priorité est le sort de 22 millions de Malgaches. Selon *Ma-TV*, un accord confidentiel fixant les conditions du retour d'exil aurait été conclu. La question de la compensation des pertes occasionnées par les pillages du « *lundi noir* » du 26 janvier 2009 ayant causé la faillite du groupe Tiko aurait été évoquée. Les pertes occasionnées se chiffrent à plusieurs milliards Ar pour ce seul groupe. Une centaine d'autres sociétés sont concernées. Dans la balance également, les arriérés considérables de Tiko vis-à-vis du fisc.

**10/06 - Etats-Unis : « nous continuerons à défendre le retour de Marc Ravalomanana ».** Le conseiller culture et communication de l'ambassade rappelle que ce retour fait partie des engagements de la feuille de route, qui doit être intégralement appliquée. Luc Zanher souligne en particulier l'article 20 de cette directive de sortie de crise qui réclame le retour à Madagascar de tous les exilés politiques.

**11/06 - Roger Kolo : « Marc Ravalomanana sera de retour au pays au moment opportun. C'est le président de la République qui va s'en charger. Tandis que le premier ministre s'occupera de sa sécurité ».** Sans toutefois préciser la date. Le cas de l'exilé d'Afrique du Sud pourrait être abordé à l'occasion du prochain déplacement du président de la République à Washington pour assister au sommet Etats-Unis-Afrique, estime *Midi*. Le quotidien indique que le renouvellement du passeport diplomatique de l'exilé d'Afrique du Sud attendrait encore la signature de la ministre des affaires étrangères, Arisoa Razafitrimo.

**13/06 - Retour de Marc Ravalomanana : la France n'en fait pas une priorité, selon l'ambassadeur François Goldblatt.** Face à cette prise de position, l'indignation est à son comble au sein de la mouvance Ravalomanana. « *Je n'en suis pas étonné, mais en tant que puissance internationale, la France devrait prendre en compte les intérêts de la société malgache, particulièrement sa réconciliation* », a réagi Roland Ravatomanga, chef de délégation. Avec l'arrivée au pouvoir d'un président élu, les tensions ont cédé la place aux négociations. Selon les propos de Hery Rajaonarimampianina, c'est désormais par l'intermédiaire de l'avocat Sud-Africain Brian Currin que les deux personnalités entretiennent les contacts. Ce dernier effectue actuellement un séjour dans la Grande île. La France estime que « *le président a la carte en main. C'est lui qui voit le bon moment [pour ce retour]* ». Hery Rajaonarimampianina aura néanmoins à prendre en considération la position des Etats-Unis, qui se montrent beaucoup moins conciliante sur ce dossier.

**14/06 - Au terme de son séjour à Madagascar, Me Brian Currin, a souligné que son client a le droit de rentrer dans son pays et également le droit de détenir son passeport.** « *Ma mission est de négocier une issue favorable au retour de Marc Ravalomanana, de négocier le dégel de ses avoirs et le dédommagement des pertes subies par son entreprise afin de lui permettre de s'engager au développement de Madagascar* », a-t-il rappelé. L'avocat Sud-Africain n'a pas pu rencontrer le chef de l'Etat mais il a eu un entretien avec le CRM. Dans une lettre adressée au secrétaire général de la COMESA, Brian Currin indique que lors de sa rencontre avec Hery Rajaonarimampianina en Afrique du Sud, ce dernier a rejeté des arguments légaux sur l'attribution du passeport de l'ancien chef d'Etat et son retour. Le président de la République « *s'était engagé avec nous à résoudre ensemble ces problèmes. J'ai donc été très déçu que mes demandes pour une rencontre avec le président lors de ma visite à Madagascar aient été ignorées* », déplore-t-il. La ministre des affaires étrangères dément son implication dans cette affaire de rétention de passeport et parle de désinformation. Elle souligne qu'un défaut de passeport ne peut faire obstacle au retour au pays d'un ressortissant malgache : l'intéressé peut demander un laissez-passer auprès de la représentation de son pays à l'étranger.

**21/06 - Le général Sylvain Rabotoarison, président du CRM, a révélé que Brian Currin avait discuté avec lui de l'éventualité d'une amnistie pour son client.** Il lui a expliqué que le CRM n'est compétent que pour les demandes d'amnistie sur requête, la justice ayant en charge l'amnistie de plein droit. L'avocat aurait réitéré que Marc Ravalomanana s'estime innocent des crimes qui lui sont imputés et pour lesquels il a été condamné par contumace. Il ne déposera donc pas de requête. « *Par conséquent le CRM le peut rien pour lui* », aurait conclu le général.

**25/06 - Gert Johannes Grobler, ambassadeur d'Afrique du Sud : « Le retour de Ravalomanana est un chantier inachevé ».** Dans une interview à *L'Express* il déclare que « *la communauté internationale, la SADC et l'UA sont unanimes à penser qu'il a le droit de retourner dans son pays natal. Le retour de Ravalomanana est un travail inachevé vis-à-vis de la feuille de route* ». Il admet toutefois que certains points de ce retour doivent être discutés et résolus. C'est pour cette raison que l'Afrique du Sud et la SADC sont satisfaites de la rencontre entre les deux présidents le 25 mai à Sandton. Le dialogue entre les deux personnalités se poursuit. Ce dossier n'est pas la priorité du moment pour l'exécutif malgache, confronté à l'urgence de

la relance économique et de l'amélioration des conditions de vie de la population, ainsi qu'au rétablissement de la sécurité mais il devra être soldé. Parmi les questions juridiques à résoudre, il y a celle du mandat d'arrêt qui frappera l'ancien président à son retour et les investigations menées actuellement par la National Prosecuting Authority of South Africa contre Marc Ravalomanana, résultant de la plainte déposée par l'association AV7 auprès de la justice sud-africaine. Les autorités judiciaires de ce pays ont demandé à la justice malgache de l'assister. Ce processus a commencé en 2012 et n'est pas encore achevé. Le 19 novembre 2012, la cour suprême sud-africaine a décidé que le président Ravalomanana peut seulement voyager sur le territoire sud-africain. Il n'est autorisé à sortir du pays que pour participer à une réunion de la SADC ou si le déplacement est autorisé par celle-ci. Autre point en discussion : l'application des articles 26 et 27 de la feuille de route sur l'indemnisation pour les dommages subis par les entreprises du groupe Tiko.

**26/06 - Marc Ravalomanana indique qu'il est disposé à aider le pouvoir en place aussi bien sur le plan diplomatique qu'économique.** Il souligne sa disposition à se réconcilier avec l'ancien président de la Transition. Le processus de réconciliation doit se faire sous la houlette du FFKM, avec le soutien du CRM/FFM et des organisations de la société civile, avance-t-il. Marc Ravalomanana insiste sur le fait que la confiance des bailleurs de fonds et des partenaires techniques et financiers ne sera complètement rétablie qu'une fois la réconciliation effective.

**02/06 - Les membres de l'association « Maherifon'ny firenena 2009 » revendiquent le transfert du général Raelina Jean Heriniaina et du colonel Raymond Andrianjafy de la maison de force de Tsiafahy à la maison centrale d'Antanimora.** Selon le président de l'association, ils sont 11 détenus politiques incarcérés dans cet établissement, dont 7 militaires et 4 civils. Il rappelle que la libération des détenus politiques est inscrite dans la feuille de route. Le lieutenant-colonel Assolant Coutiti est actuellement hospitalisé au centre hospitalier de Soavinandriana où y a été admis depuis un peu plus d'un mois.

**La fille du général Raelina alerte sur l'état de santé de son père** qui supporterait très mal ses conditions de détention. Sa cellule, surpeuplée, serait très exiguë, sans même être équipée d'un lit. *Tribune* rappelle que le général Raelina est parmi les 4 détenus politiques de la fusillade du 7 février 2009. Avec un autre officier supérieur, il avait fait l'objet d'un « PIL » (pourvoi pour l'intérêt de la loi) décrété par la ministre de la justice et le président de la Transition. Pour nombre d'observateurs, cette affaire du 7 février n'a toujours pas été éclaircie, malgré les condamnations à perpétuité prononcées. Cette revendication intervient après que les États-Unis, si pointilleux par rapport au respect des droits humains à Madagascar, aient levé toutes restrictions dans leurs relations avec la Grande île et après la rencontre intervenue entre l'ancien président en exil et Hery Rajaonarimampianina.

## ► Justice, réconciliation, gouvernance

**04/06 - Hery Rajaonarimampianina condamne la justice populaire :** « *Je tiens à lancer un appel à l'endroit de tous les Malgaches. Il est grand temps de cesser ces vindictes populaires ! La justice populaire ne doit plus avoir sa place dans le processus de mise en place d'un Etat de droit. De plus, les vindictes populaires risquent de créer des troubles dans le pays. C'est pourquoi, je tiens à préciser que le peuple a aussi sa part de responsabilité dans le processus actuel. La contribution de tous est le seul gage de réussite. Au nom de la réconciliation et de l'unité nationale, il ne faut plus qu'il y ait de vindictes populaires. Il faut laisser la justice et les forces de l'ordre faire leur travail. Et surtout, laisser à la loi le soin de punir ceux qui sont en infraction* », précise-t-il.

**05/06 - Manifestation contre la corruption de la justice :** 150 habitants d'Antsohihy sont descendus dans la rue pour demander l'assainissement du tribunal d'Analalava. Munis de banderoles, les manifestants ont dénoncé également l'accaparement de terrains par des étrangers.

**20/06 - Ministère de la justice : journées de réflexion pour l'amélioration du système judiciaire.** « *La redevabilité du juge pour un contrôle de la vie publique crédible et effective* », tel est le thème du colloque Madagascar-Réunion qui se tient à la Cour suprême et qui réunit des intervenants magistrats et universitaires de l'île sœur et de la Grande île. Les trafics d'influence, la corruption, la prise illégale d'intérêt sont monnaie courante dans tout système politique, mais une justice forte doit être présente pour y remédier. Par rapport au système français où la confiance des citoyens dans le système judiciaire semble bien assise, de grands changements doivent être apportés dans le système malgache pour qu'un contrôle réel de la vie publique existe. Au cœur de ces changements : le juge, sommet de la pyramide de la chaîne des acteurs de la justice.

**27/06 - Fête nationale : remise de peine et grâces pour un millier de condamnés.** Selon l'estimation du directeur général de l'administration pénitentiaire, il y aurait un millier de détenus qui devraient sortir de tous les établissements après étude du décret. A noter que les détenus âgés plus de 75 ans condamnés à mort

et qui ont déjà passé 25 ans derrière les barreaux obtiendront une remise totale de leur peine. Une source auprès du ministère de la justice confie que les détenus concernés ne seraient qu'une poignée. Les 11 prisonniers politiques militaires n'ont pas bénéficié de l'amnistie prononcée à cette occasion.

**07/06 - Le FFKM prépare une rencontre dans la Grande île entre les quatre anciens présidents et l'actuel chef de l'Etat.** « *Après ce qui vient de se passer à Andranondambo, dans le Sud, la population a besoin de réconciliation* », affirme un membre du bureau central. Mais pour que cette réconciliation réussisse, les Eglises posent deux conditions : l'accord du président Hery Rajaonarimampianina et le retour au pays de Marc Ravalomanana. « *Si le FFKM n'a pas pu mener à bien cette réconciliation nationale pendant la Transition, c'est parce que le président Andry Rajoelina n'a pas donné sa caution* », explique-t-on. Les quatre anciens présidents sont les premières cibles de cette démarche, qui, si elle aboutit, pourra être facilement étendue à toute la population.

**01/06 - Le ministre en charge de la sécurité intérieure souligne que désormais les policiers subiront une évaluation tous les six mois**, et cela, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services offerts à la population. La corruption ne sera plus tolérée au niveau de toutes les instances et les policiers pris en flagrant délit seront sévèrement sanctionnés.

**05/06 - Le magistrat Jean-Louis Andrimifidy désigné par le président directeur général du Bianco.** Enseignant à l'école nationale de la magistrature (ENM), il a été procureur dans le Sud et l'Ouest du pays. Sa nomination pourrait s'expliquer par le fait que des trois finalistes de la procédure de sélection, il est celui qui a le plus d'expérience. Un avis partagé par des acteurs du secteur. Il est également membre du comité pour l'éthique et la déontologie des magistrats. La nomination de Jean-Louis Andrimifidy est l'aboutissement d'une procédure de sélection qui comptait au départ près d'une cinquantaine de dossiers. Après avoir arrêté une « *short-list* » de 5 prétendants, le comité de sélection a présenté 3 finalistes au président de la République. Des réserves ont été émises par certains acteurs du secteur quant à la « *crédibilité* » du nouveau DG. Certains lui font le reproche d'avoir abusé de son statut de magistrat. « *Son parcours est entaché par des rumeurs peu gratifiantes. Il jouit cependant d'une bonne réputation à l'ENM* », nuancent-elles leurs propos. Pour le DG sortant, le général Rabetrano, la nomination d'un magistrat « *devrait apporter plus de résultats, car il sera plus à même de composer avec les juridictions* », rappelant au passage que 6 affaires transmises par le Bianco à la justice sont toujours en attente de traitement. Pour la première fois depuis sa création, le Bianco sera dirigé par un magistrat : les deux précédents DG étaient des gendarmes. « *Cela pourrait, en effet, améliorer la chaîne de la lutte* », se réjouit un juriste.

**24/06 - Le nouveau directeur du Bianco continuera à traiter les dossiers de corruption sur lesquels les enquêtes ont débuté bien avant l'arrivée au pouvoir de Hery Rajaonarimampianina.** À maintes reprises, le chef de l'Etat a annoncé qu'il ne se livrerait pas à une chasse aux sorcières. Ces déclarations avaient suscité la crainte, voire l'opposition, du général Faly Rabetrano lorsqu'il était encore à la tête de l'organisme. Celui-ci craignait que l'on renonce à traiter des dossiers en cours relatifs à des personnalités du régime de Transition. Les propos de son successeur devraient donc le rassurer. Le nouveau DG compte également faire le ménage au niveau de la justice, l'un des secteurs les plus touchés par la corruption. Une initiative qui semble plaire à la ministre de la justice, Noeline Ramanantenasoa. Mis à part le nouveau DG de Bianco et son équipe, seuls deux ministres du gouvernement Kolo ont procédé à une déclaration de patrimoine et aucun député n'en a encore fait. Jean-Louis Andrimifidy s'est adressé particulièrement à certains de ses collègues magistrats « *malhonnêtes et corrompus* ». « *Le temps du laxisme et de l'impunité est révolu, nul n'est au-dessus de la loi et tout particulièrement, nous qui sommes chargés de l'appliquer* », a-t-il soutenu. « *Finie la culture de démarchage qui génère la justice des coulisses favorisant la corruption* », a-t-il encore mis en garde. Pour augmenter ses chances de réussite, Jean-Louis Andrimifidy compte mettre en œuvre une nouvelle stratégie en cinq points : restructuration de la chaîne pénale anti-corruption, réforme du Conseil supérieur de la magistrature, restructuration du Bianco, mise en place d'une politique pénale cohérente et installation des structures d'accompagnement prévues par la Constitution telles la haute cour de justice (HCJ), l'inspection générale de la justice et le conseil nationale de justice.

**Noeline Ramanantenasoa, ministre de la justice, se préoccupe de la mise en place de HCJ et du conseil supérieur de la magistrature (CSM).** Les travaux avancent et les textes devraient être adoptés en conseil des ministres dans les prochaines semaines. Selon la Constitution, la HCJ est constituée de 11 membres. Elle stipule que « *le président de la République n'est responsable des actes accomplis liés à l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison, de violation grave, ou de violations répétées de la Constitution, de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat. Il ne peut être mis en accusation que par l'assemblée nationale au scrutin public et à la majorité des deux tiers de ses membres. Il est justiciable devant la HCJ. La mise en accusation peut aboutir à la déchéance de son mandat* ».

**17/06 - « Pour être efficace, un organe de lutte contre la corruption doit jouir d'une totale indépendance »**, soutient Anne-Lucie Lefebvre, spécialiste en administration publique auprès de la Banque mondiale. Elle suggère une refonte du cadre légal anti-corruption. Une conditionnalité requise également par les bailleurs de fonds, qui attendent que le gouvernement s'engage dans cette voie.

**06/06 - 61 organisations de la société civile (OSC) bénéficient de fonds alloués au projet de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI).** Objectifs : la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de la redevabilité sociale. La Banque mondiale, bailleur de fonds pour cette action, a débloqué 875 millions Ar. Une dernière vague d'OSC éligibles sera connue dans une quinzaine de jours. Les programmes proposés jusqu'ici par les OSC sont axés sur la transparence dans la gestion des fonds publics, l'amélioration de la gestion financière, la transparence dans la passation des marchés publics, la mise en œuvre de la transparence et de la redevabilité sociale dans les zones minières, la transparence dans la gestion des impôts fonciers et sisaliers. Les OSC bénéficiaires seront notées selon leurs performances. Des comités de pilotage régionaux assureront le suivi dans leurs zones d'intervention.

**12/06 - Hery Rajaonarimampianina : la transparence sur les salaires des dirigeants est une réalité.** Il déclare notamment : *« rien n'est gardé secret en ce qui concerne les salaires de tous les dirigeants, y compris ceux du président de la République et des députés. La transparence y est de mise et tout le monde peut accéder aux informations y afférentes »*. Pourtant, rappelle Midi, *« nul n'ignore que les documents relatifs aux salaires des dirigeants sont classés top secret au niveau de l'administration et du ministère de tutelle. Dernièrement, lorsque la presse a publié les salaires et indemnités perçus par les députés, ces derniers n'ont pas hésité à lancer une menace de poursuite. L'on s'attend donc à ce qu'après cette déclaration, le bureau permanent de l'assemblée et le staff du ministère des finances publient le montant exact des salaires et avantages du président, des membres du gouvernement et des députés »*.

**11/06 - Selon la Banque mondiale, une hausse de la corruption a été constatée entre 2008 et 2012, conduisant à des pertes de 2,6 millions de dollars par an, soit 5% du PIB.**

**18/06 - Procès de la tentative de détournement de 16 milliards Ar au détriment du Trésor.** Les cinq personnes, dont deux anciens directeurs du bureau des cadastres miniers de Madagascar (BCMM) et un ex-agent comptable, un employé de la présidence de la Transition et un civil ont comparu devant la barre du tribunal correctionnel. Ils ont niés leur chef d'inculpation. L'un des anciens directeurs du BCMM a affirmé qu'il avait reçu un arrêté lui ordonnant de débloquer la somme indiquée pour le compte de la société Mada Mining. Semblable tentative de détournement serait d'après lui la 5<sup>ème</sup> du genre, pour des montants similaires. *« Trois employés du BCMM sont mêlés dans cette affaire et une fois la corruption dévoilée, ils se mettent au rang des plaignants pour faire diversion »* a expliqué le magistrat du parquet durant la séance. L'affaire a été renvoyée au 1<sup>er</sup> juillet.

**18/06 - Chasse aux fonctionnaires fantômes.** Le ministère du travail et des lois sociales a décidé d'assainir la fonction publique. Selon les dernières statistiques disponibles mais déjà anciennes, Madagascar compterait 114.000 fonctionnaires. *« Un recensement s'impose car à peu près 10.000 fonctionnaires sont fantômes : soit ils ont abandonné leur poste, soit ils sont décédés mais leurs salaires sont encore touchés, soit ce sont de hauts employés dont leur nomination est abrogée. Ce qui entraîne une perte de 300 millions Ar/mois pour l'Etat »*, a révélé le ministre, Maharante Jean de Dieu, lors de sa rencontre avec des représentants de la Banque mondiale. Ces derniers appuient le ministère dans sa réforme de l'administration. Un point d'étape sera fait dans deux mois. *« Les avantages sociaux des fonctionnaires comme la retraite et les logements sociaux feront l'objet de discussion après cet assainissement »*, indique le ministre.

**24/06 - L'administration, « un grand oiseau qui n'arrive pas à déployer ses ailes ».** C'est en ces termes que Jean de Dieu Maharante, ministre de la fonction publique, du travail et des lois sociales a qualifié la situation de l'administration. 60% des financements obtenus par l'État sont dépensés par l'administration publique. 45% de ces financements servent à payer les agents de l'État. Le reste sert au fonctionnement. D'énormes dépenses pour des services de piètre qualité. Le chef de l'Etat souhaite un renouveau de l'éthique et de la déontologie de la fonction publique. Les citoyens doivent pouvoir évaluer la qualité des services rendus. La déconcentration doit être renforcée pour qu'il n'y ait plus de zones sous-administrées. Les fonctionnaires méritants pourront bénéficier de primes.

**23/06 - Le ministre de la pêche et président de la fédération malgache de football, Ahmad, impliqué dans l'affaire de corruption à grande échelle** pour l'attribution de l'organisation de la Coupe du monde 2022. Le ministre a avoué avoir perçu de l'argent du milliardaire qatari Mohammad Bin Hammam, une somme utilisée, affirme-t-il, pour le développement du football malgache. Autres révélations, le ministre a récemment perçu 30.000 euros de Michel Platini, président de l'UEFA. Le Bianco et le Samifin devront en-

clencher une procédure d'enquête. Le ministre conserve son siège pour l'instant. *La Gazette* s'étonne du silence du chef de l'Etat et du chef de gouvernement. « *Dans l'affaire aussi, le Bianco se discrédite et confirme sa réputation d'institution pénale « qui laisse filer les gros poissons* », écrit également le quotidien.

### ► **Lutte contre l'insécurité, opération « coup d'arrêt »**

**01/06 - L'insécurité est devenue un facteur de blocage important de l'amélioration de la productivité agricole, elle fait obstacle également à la réduction de la pauvreté**, fait ressortir une étude menée sur 4 zones dans le cadre du plan d'action pour le développement rural (PADR).

**02/06 - Armes à feu saisies au port de Toamasina : possible relation avec le phénomène dahalo**, selon le responsable des relations publiques de la gendarmerie. « *Ces armes à feu allaient certainement être vendues et c'est dans le Sud, chez les dahalo, qu'un nombre aussi conséquent [360 fusils] pouvait être écoulé* », avance-t-il. Les enquêteurs sont sur la trace de complices de la femme interpellée : un colonel à la retraite et deux gendarmes en fonction.

**04/06 - En inspectant un fourgon importé d'Europe, les autorités ont mis la main sur 72 fusils et 2.000 munitions**. En l'espace d'une dizaine de jours, c'est la deuxième fois que pareil trafic est débusqué au Grand port. Selon la gendarmerie, ce double coup de filet confirme la thèse de l'existence d'un réseau de trafiquants d'armes opérant entre l'Europe et Madagascar.

**05/06 - Trois présumés trafiquants d'armes ont été arrêtés à Betroka. Un parlementaire, un administrateur civil, des délégués communaux et des employés du service de la délivrance de port d'arme sont incriminés**. Ces mises en cause se situent dans le prolongement de la découverte d'un vaste trafic d'armes à feu au port de Toamasina. Les suspects seraient au nombre de sept. Les pistes qui ont abouti à cette triple arrestation, conjuguée à des soupçons pesant sur des personnalités, conduisent les enquêteurs à s'intéresser au business juteux d'un défunt général des forces armées.

**07/06 - Les quatre premiers suspects arrêtés pour le trafic d'armes mis à nu au port de Toamasina, ont été traduits devant la justice**. La principale suspecte, dont le nom figurait dans le connaissance, a été mise en détention préventive à la maison centrale d'Antanimora. En revanche, trois autres incriminés, son père qui est gendarme, son mari, un gendarme gradé, et sa mère, ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Les trois autres personnes, dont une femme, soupçonnées d'être de mèche avec la prévenue incarcérée, arrêtées à Betroka, ont été placées en garde à vue. Elles attendent leur déferrement au parquet. Un officier de la gendarmerie nationale a été placé sous mandat de dépôt tandis que 4 autres éléments de ce corps ont été incarcérés à Antanimora après passage devant le parquet dans le cadre de l'affaire de trafic d'armes. Au total, 50 individus ont fait l'objet d'une interpellation.

**06/06 - Les dahalo sont de plus en plus lourdement armés**. Dans la nuit du 3 juin, un village du district de Sakaraha a été attaqué par une quinzaine de bandits armés de fusils AKM, de fusils de chasse et surtout des grenades offensives. 100 zébus ont été volés et un dahalo a été tué.

**10/06 - Le premier ministre Kolo Roger s'est rendu à Toliara pour marquer le coup d'envoi de la lutte contre l'insécurité**, à la tête d'une forte délégation gouvernementale et de députés, dont le président de l'assemblée nationale. 1.000 hommes seront envoyés dans le Sud pour mettre fin à l'insécurité. 16 4x4 tout terrain ont été remis aux forces armées de la région pour renforcer le matériel roulant dont elles disposent. Le colonel Anthony Rakotoarison, responsable des renseignements auprès de la gendarmerie nationale fait remarquer que ce ne sont pas des gendarmes de ces régions ciblées qui composent le contingent déployé. L'opération « *coup d'arrêt* » appliquée actuellement dans le Sud sera poursuivie dans d'autres régions : Androy, Atsimo-Andrefana, Menabe, Atsimo-Atsinanana, Ihorombe, Melaky, Bongolava et Haute-Matsiatra. *La Nation* se demande si c'est véritablement le recours à la force qui permettra de résoudre le problème de l'insécurité qui sévit tant en zone urbaine que dans le Grand Sud. L'universitaire et ancien ministre, Henry Rasamoelina, suggère l'implication personnelle du président de la République pour renforcer le climat de confiance entre gouvernants et gouvernés. Sera-t-il entendu ? « *L'annonce du lancement de l'opération n'a pas réjoui tout le monde* », constate *Madonline*. « *Depuis quelques semaines déjà, des habitants du Sud rapportent des abus perpétrés par des militaires en mission pour des opérations de sécurisation. Le plus difficile dans ce genre d'action consiste en effet à distinguer les bandits des simples paysans, alors que les militaires ont souvent tendance à considérer tout ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin comme des potentiels dahalo* ».

**12/06 - L'opération « coup d'arrêt » a fait 10 morts en une seule journée** à 55 kilomètres d'Amboasary-Sud, dans 3 localités différentes. 250 bœufs ont été récupérés.

**10/06 - Perquisition au domicile du lieutenant-colonel Roger Luc**, considéré comme le n°3 du 1<sup>er</sup> RFI d'Ivato, soupçonné d'être impliqué dans une affaire d' « *importation massive d'armes de troisième catégorie* » et de préparer une « *action pouvant porter atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat*. La perquisition n'a donné aucun résultat. Le chef du bureau des opérations et des instructions a été auditionné par la brigade des recherches. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Le ministre de la défense explique qu'on ne peut pas affirmer qu'il y a menace de coup d'État lorsqu'un gradé est soumis à des enquêtes ou est appelé par la justice à se présenter devant le parquet. Le militaire peut être suspecté de complicité dans des actes de banditisme. « *Quant à dire qu'il y a coup d'État ou non, je ne peux pas ni affirmer ni infirmer* » explique-t-il, visiblement embarrassé. Les investigations sur les importations d'armes découvertes au port de Toamasina se poursuivent ; de nombreuses personnes ont été arrêtées et des mesures ont été prises pour ne pas encourager les relations gênantes entre les responsables et les usagers du port. D'autres officiers supérieurs, une vingtaine au total, soupçonnés d'être impliqués dans un projet de coup d'Etat seraient également dans le collimateur des enquêteurs, si l'on en croit *Midi*. Tous les gradés connus comme étant proches de l'ancien président de la Transition seraient désormais surveillés. Certains d'entre eux seraient soupçonnés de distribuer de l'argent dans les casernes en vue de recruter des comparses. Le quotidien va jusqu'à nommer la possible implication d'un ancien ministre des forces armées et du colonel Lylison René, l'ancien patron de la FIS. Mais des observateurs considèrent que ces rumeurs sont « *une manœuvre visant à faire taire les officiers et sous-officiers proches d'Andry Rajoelina* ». « *Chercher à tout prix des auteurs virtuels de coup d'État dans l'effectif militaire pourrait ainsi conduire à une levée de bouclier chez la grande muette* », met en garde L'Express. L'affaire semble être montée en épingle pour devenir une grosse affaire, avec la volonté de découvrir des fomenteurs de coup d'État qui n'existent peut-être pas...

**13/06 - Vers un retour sous haute surveillance des réfugiés du village d'Andranondambo, près d'Amboasary-Sud**, totalement détruit par un règlement de compte entre communautés villageoises. Les forces de gendarmerie et les autorités de la région Anosy sont à pied d'œuvre. « *Assurer la sécurité des réfugiés qui vont regagner leur village est l'une de leurs principales missions* », indique le colonel Anthony Rakotoarisoa, directeur de la sécurité et des renseignements.

**14/06 - Vingt-six établissements scolaires du district d'Iakora rouvrent grâce à l'opération « coup d'arrêt »** menée par les forces de l'ordre dans le Sud. A Amboasary-Atsimo, les forces de la gendarmerie ont entrepris la sécurisation et la reconstruction d'Andranondambo, entièrement détruit lors des affrontements villageois au mois de mai.

**13/06 - Le FFKM est prêt à réconcilier les civils qui se sont affrontés dans le Sud du pays, annonce la gendarmerie.** Le conseil pour la réconciliation malagasy (CRM/FFM) n'a même pas été cité, preuve que sa crédibilité est devenue quasi-nulle, commente-t-on. Sa manifestation d'intérêt pour le sujet n'a pas été retenue.

**14/06 - La fédération des communautés royales traditionnelles de Madagascar (FCRTM) lance une conférence interrégionale pour la restauration de la sécurité et de la réconciliation dans le grand Sud.** Elle se tiendra en juillet dans la région d'Ihorombe. En attendant, une collecte de dons au profit de 8 zones du Sud est organisée en collaboration avec les dirigeants politiques. La FCRTM ne cache pas son inquiétude et évoque « *l'effritement des valeurs culturelles malagasy où règne la fratricide, au seul motif de voler les biens d'autrui* ». « *Le PNUD est de tout cœur pour soutenir l'initiative* », annonce l'un de ses représentants.

**16/06 - Hery Rajaonarimampianina, en visite dans le district Amboasary Atsimo, lance un appel à la réconciliation.** Pourtant, l'une des parties belligérantes, la population d'Ambotsivala, était absente à la réunion à laquelle ils avaient été conviés. La rencontre a permis cependant au chef du fokontany d'Andranondambo de confirmer ce qui s'est dit autour de ce dramatique conflit entre deux localités. Selon lui, Andranondambo est riche en produits miniers et il est convoité par des individus qui poussent les dahalo à attaquer les villageois pour pouvoir prendre possession du site. D'après les reportages de la presse, le village d'Ambotsivala connaît lui aussi un problème à peu près identique. Le président a décidé d'installer sur place des renforts militaires, tout en admettant que la solution passe par un changement de comportement des villageois. Le chef de l'État a conseillé à ceux-ci de revenir à la raison : « *à vous entendre, vous êtes tous des chrétiens, alors consentez-vous à la paix* » a-t-il conclu. Hery Rajaonarimampianina a ordonné aux responsables locaux civils et militaires de prendre des dispositions pour que les sinistrés, dont les 1.800 d'Andranondambo, soient immédiatement secourus. Au moins 70% des écoles sont fermées et pour celles qui continuent d'ouvrir, on recense 160 élèves par classe. 90% des enseignants des CEG et lycées du district sont des suppléants.

**17/06 - Des paysans, véritables réfugiés dans leur propre pays, cherchent abri et protection auprès des églises chrétiennes,** écrit *La Nation*, qui déplore l'inaction des fonctionnaires des Nations unies et du

HCR, « plus prompts à résoudre les problèmes de séjour des compatriotes africains qui ont fui leur pays pour trouver asile à Madagascar ».

**Les forces de l'ordre, sollicitées pour la poursuite des dahalo, exigeraient des communautés locales de se faire rétribuer**, affirme *La Nation*. Ne pouvant réunir les fonds, des villageois se résignent à faire appel à des volontaires civils moins grassement rémunérés.

**20/06 – « Guérilla, embuscade, fusillade. La mort guette à tout moment les 200 gendarmes déployés dans le Sud pour l'opération 'coup d'arrêt' »**, écrit *L'Express*. La bataille fait rage dans l'Anosy et l'Androy, faisant partie du croissant rouge, théâtre de cette opération. Un 4x4 Nissan provenant de la dotation présidentielle et conduisant des éléments d'intervention, est tombée dans un guet-apens tendu par des bandits de grand chemin lourdement armés, il a été arrosé de balles. Deux dahalo sont tombés sous les balles des gendarmes. Une liste noire de centaines de dahalo a commencée à être établie, leurs villages respectifs sont localisés, lâche le colonel Anthony Rakotoarisoa, directeur de la sécurité et des renseignements auprès du commandement de la gendarmerie nationale. A l'Ouest du pays aussi, dans le Menabe, dans la région du Bongolava et dans d'autres localités classées « zones rouges », des paysans, des éleveurs et des commerçants sont la cible des bandits de grand chemin, et un certain nombre d'entre eux y trouve la mort, constate *La Nation*. Les attaques meurtrières touchent d'autres régions jusqu'ici épargnées, comme le Vakinankaratra.

**Le président de l'assemblée nationale alerte l'Elysée sur la situation dans le Sud.** Jean-Max Rakotomamonjy, en séjour à Paris, accompagné de sa conseillère Lova Tahina Rajaoarinelina, a rencontré la conseillère Afrique du président Hollande et son adjoint, qu'il a alertés sur les problèmes d'insécurité dans le Sud de la Grande île.

**23/06 - Opération « coup d'arrêt » : un « village de dahalo mis à feu et à sang »** sur la commune de Marotsiraka, à Amboasary-Sud. Lors d'une fusillade qui a éclaté dans la forêt profonde de Befiamy, 12 dahalo sont tombés sous les balles des éléments de la gendarmerie confrontés à une cinquantaine de bandits armés. « Avant de lever le camp, les fuyards ont mis le feu à des cases d'habitation, probablement pour détruire des indices », lâche le commandant du groupement de gendarmerie de la région Anosy. Les forces de l'ordre ont détruit 4 hameaux suspectés d'héberger des dahalo. Un chef dahalo notoire court toujours, de même que le maire de la localité.

**24/06 - Roger Kolo a pris la décision de réinstaurer le « dinan'i Melaky » à l'issue de sa visite à Maintirano.** Le fameux dahalo reconverti, Foara, prendra désormais le titre de président du « dina ». Pour faciliter sa mission, le PM lui a offert une moto. Afin de se déplacer de région en région, de village en village pour la promotion du « dina », mais aussi pour participer à la reconversion des dahalo encore en activité. Longtemps contesté par les forces de l'ordre et la justice, le « dinan'i Melaky » renaît avec l'aval de la majorité de la population qui le considère comme la meilleure solution pour lutter contre le vol massif de bovidés. Raison pour laquelle, plusieurs régions ont tenu à le prendre en modèle. Il convient de noter, rappelle *Le Courrier*, qu'un « dina » doit d'abord subir un contrôle de légalité auprès des autorités, dont la justice, avant d'être adopté. Le fait d'ôter la vie à un dahalo capturé est contraire à la loi. C'est pour cela que le « dina du Melaky » consiste en l'expulsion du dahalo hors de son village d'origine.

**28/06 - Bilan provisoire de l'opération « coup d'arrêt » : 62 dahalo sont tombés sous les balles des forces de gendarmerie**, 31 ont été arrêtés et plus d'un millier de zébus, tombés entre les mains des malfaiteurs, ont pu être récupérés. 52 sacs de cannais ont été saisis. Dans les rangs des forces de l'ordre, 3 gendarmes ont été blessés. Incriminés dans un blanchiment de bœufs volés, deux délégués au maire ont été arrêtés à Amboasary Sud. D'après le colonel Anthony Rakotoarison, directeur de la sécurité et des renseignements auprès de la gendarmerie, l'opération menée dans le Sud a été un succès. Selon les statistiques avancées par cet officier, 800 éléments de la gendarmerie nationale ont été déployés à cet effet.

## **ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT**

### **► Questions foncières**

**04/06 - Le collectif Tany en faveur d'une nouvelle politique de gestion des terres.** Le collectif a publié récemment des « considérations préalables à une nouvelle politique de gestion des terres malgaches »<sup>5</sup> Ces propositions résultent de réflexions et d'échanges menés au sein du collectif depuis plusieurs mois. Avant

<sup>5</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/16/02/448497/96258982.pdf>

d'aborder la politique foncière proprement dite, il pose dans un nouveau document le cadre général et le contexte. La situation nationale se caractérise par une contradiction entre la richesse du pays en ressources naturelles et la pauvreté de la majorité des Malgaches : 92% se situent sous le seuil de pauvreté en 2013. Face aux récentes déclarations du président du parti présidentiel HVM et du premier ministre lors de la présentation de la politique générale de l'Etat (PGE), le collectif redoute que la politique agricole qui sera mise en œuvre ne tienne pas suffisamment compte de la nécessité de développer une agriculture familiale assurant des revenus décents à la majorité et respectant ses droits humains élémentaires comme l'alimentation. Sa crainte est que la priorité soit donnée à une agriculture basée sur de grandes exploitations agro-industrielles dominées par des investissements étrangers pratiquant une monoculture destinée principalement à l'exportation<sup>6</sup>.

**04/06 - Le public accuse les sociétés étrangères d'accaparer les terres domaniales. Éclaircissement de la part de « Solidarité des intervenants sur le foncier » (SIF).** Les conflits fonciers deviennent un problème national, telle est la conclusion qui se dégage d'un forum public dédié aux droits de l'homme et à l'utilisation des biens publics, organisé conjointement par le SIF, le centre de recherche et d'appui pour les alternatives de développement de l'océan Indien (Craad-Oi) et le « *Malagasy Youth for Sustainable Development* » (MYSD). Sur tout le territoire, les villageois accusent les investisseurs étrangers d'accaparer leurs terres. Selon le SIF, des milliers de personnes se trouvent actuellement sans abri après avoir perdu une bataille foncière qui les oppose dans la majorité des cas à des sociétés étrangères. Le problème est que ces exploitants ne disposent d'aucun titre foncier légal. Zo Randriamaro, coordinatrice du Craad-Oi, affirme que ces personnes, même sans titre de propriété, ont le droit d'occuper un terrain domanial mais elles ignorent leurs droits et les textes qui les y autorisent ne sont pas appliqués. L'État devrait également avoir un œil sur les exploitations minières aux mains de sociétés étrangères. « *La loi dit qu'avant toute exploitation sur un terrain, la population environnante doit être informée et avisée des possibles effets de l'exploitation* », enchaîne Zo Randriamaro. Le SIF entend désormais se positionner en intermédiaire entre la population et l'acheteur du terrain, afin de prodiguer ses conseils en cas de litige. 56 députés demandent l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les litiges fonciers.

**10/06 - En visite en Israël, Hery Rajaonarimampianina évoque l'existence de près de 18 millions d'hectares de terres encore disponibles à Madagascar.** Le président de la fédération des chambres de commerce de Madagascar a fait lui aussi valoir que sur les 60 millions d'hectares de superficie totale de la Grande île, près de la moitié se prête à l'agriculture, parmi lesquels 18 millions sont inexploités. Une étendue qui dépasse largement la superficie terrestre totale de toutes les autres îles de l'océan Indien. La présidence n'annonce pas de contrats mais mentionne seulement une rencontre avec des opérateurs israéliens. Elle avance prudemment sur le sujet de « *l'agribusiness* », l'épisode Daewoo sous la présidence Ravalomanana étant encore dans tous les esprits et la société civile particulièrement active sur le problème de l'accaparement des terres, rappelle RFI. Attaqué par la presse sur ce sujet, Hery Rajaonarimampianina a répliqué : « *Nous ne vendons pas la patrie et nous savons tirer les leçons du passé* ».

**17/06 - Les attributions des terres aux investisseurs doivent respecter les droits de l'homme.** « *La société civile n'est pas contre les investissements, au contraire nous voulons apporter des solutions pour aider l'Etat à instaurer le développement, qui est l'objectif de ces investissements* », déclare le coordonnateur national de la Plateforme de la société civile œuvrant pour le foncier (SIF). « *La société civile revendique le respect des droits de l'homme qui devrait se faire par le respect des lois en vigueur* », avance-t-il. « *La politique foncière mise à jour en 2005 a supprimé la présomption de domanialité, au profit d'une présomption de la propriété privée* », poursuit-il. Cette disposition stipule que les occupants des terrains classés dans les propriétés privées non titrées sont reconnus comme propriétaires, sans détenir les documents fonciers, mais après identification dans le cadre d'un plan d'occupation foncière (PLOF), et leur enregistrement auprès des services fonciers. Cette disposition, souvent ignorée, est source de tension entre l'administration et la population locale. Un recensement d'occupation systématique devrait pouvoir être effectué par les communes avant toute attribution de terrains à des investisseurs.

**18/06 - Une nouvelle politique foncière d'ici 9 mois, promet le ministère en charge des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire.** Il entend faciliter d'accès des Malgaches au domaine public qu'ils ont valorisé. Le foncier a un aspect transversal touchant plusieurs secteurs comme l'agriculture, le tourisme, la construction, l'extraction minière, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La mise en harmonie de la politique foncière avec les autres politiques sectorielles s'impose. Pour résoudre tous ces problèmes, « *les acteurs du foncier comme les ministères concernés, la société civile et les partenaires techniques et financiers vont élaborer ensemble une nouvelle politique foncière d'ici à 9 mois* », confirme le président de la République. L'objectif consiste à faire du foncier un levier de développement écono-

<sup>6</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/81/21/448497/96666293.pdf>

mique du pays tout en tenant compte de la valeur sociale et culturelle des terrains. L'instauration de l'Etat de droit est également inscrite dans le projet, afin d'éviter la survenue de conflits fonciers. Le chef de l'Etat rappelle que près de 80% des terrains ne sont pas mis en valeur. « *Cela constitue l'un des plus grands atouts pour assurer la relance économique du pays* », soutient-il, tout en cherchant à rassurer la population : il n'est en aucun cas question de vendre la terre aux étrangers, comme il en a été accusé après ses déclarations lors de son récent séjour en Israël. « *La rénovation des cadres juridiques est un grand défi pour régler les occupations sur des terrains de cadastre et du périmètre coloniale. La communauté internationale est prête à appuyer l'Etat dans cette réforme foncière* », confirme la Banque mondiale. Le ministre indique que des enquêtes seront ouvertes concernant les ventes de terrains aux étrangers depuis 2009.

Selon les statistiques officielles, 471 guichets fonciers ont été mis en place auprès des communes. En janvier 2013, 8% étaient en cessation d'activité, 25% étaient ouverts mais en difficulté, 32% étaient ouverts mais restaient à perfectionner. Seuls 35% étaient autonomes. Sur 200.000 demandes de certificats fonciers déposés, 100.000 ont été délivrés. 65% l'ont été à partir de 2009.

**18/06 - Plus d'une centaine de familles à leur tour menacées d'expulsion à Antsiranana**, écrit *Midi*. Le groupe immobilier appartenant au même homme d'affaires qui a défrayé la chronique à Antananarivo a fait réaliser un bornage sur un terrain destiné à accueillir un hôtel 5 étoiles. Fort d'un certificat de situation juridique attestant qu'il en est le propriétaire, celui-ci est a priori dans son bon droit, ce qui n'empêche pas les occupants de lancer un cri de détresse aux autorités. « *Tous ces foyers de tension engendrés par les conflits fonciers constituent une véritable poudrière qui risque d'exploser à tout moment* », juge le quotidien. « *La présomption de domanialement s'est effacée devant la présomption de la propriété privée depuis la réforme foncière de 2005* », constate-t-il.

**23/06 - L'atelier « Droits humains, foncier et investissements » a convenu de la création d'une plateforme de concertation et de l'élaboration d'une charte tripartite.** Zo Randriamaro, coordinatrice du CRAAD-OI (centre de recherches et d'appui pour les alternatives de développement - Océan Indien) recommande la ratification et l'intégration par le gouvernement des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies dans les codes relatifs aux investissements (code des investissements et code minier), ainsi que des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Elle recommande aussi la mise en place d'un mécanisme permanent, inclusif et effectif de contrôle des investissements au regard des droits humains, sous la forme d'un comité de surveillance indépendant qui comprendrait des experts, des représentants de la société civile et des communautés concernées par les investissements. Le concours du haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH) s'inscrit dans le cadre de l'appui à la participation des détenteurs de droits aux processus de programmation et de formulation des politiques sectorielles dans le but d'une meilleure prise en compte de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Fatma Samoura, représentante résidente du SNU a souligné l'importance capitale du respect des droits humains dans le cadre des projets d'investissement. Domenichini Ramiamanana, conseiller du premier ministre, a mentionné la nécessité de rompre avec le cadre conceptuel et la culture politique qui ont habitué à considérer les droits humains comme un luxe que seuls les pays riches peuvent se permettre, et que ce sont justement le respect, la protection et la réalisation des droits humains qui mèneront à une croissance inclusive et au développement durable.

**24/06 - Rivo Rakotovo : « Certains utilisent le problème foncier pour déstabiliser le pays ».** Le ministre en charge de l'infrastructure, de l'équipement et de l'aménagement du territoire déclare que « *le foncier est un sujet très sensible et qu'il est un grand facteur d'insécurité, que certains utilisent actuellement pour lancer des diffamations et polémiques pour déstabiliser le pays* ». Sont visés les hommes politiques qui espèrent, selon lui, rééditer la formule qui a contribué à la chute du régime Ravalomanana.

## ► Ressources minières, pétrolières et halieutiques

**07/06 - EITI : levée de suspension pour Madagascar.** La Grande île a été candidate à l'EITI en 2008 et faisait partie intégrante du système jusqu'à sa suspension en octobre 2011 en raison de la non-reconnaissance du régime de transition par la communauté internationale. Lors du dernier conseil du gouvernement, le ministre des ressources stratégiques, Laharisaina Joeli, a été chargé de diriger la mise en œuvre des normes internationales de l'EITI en matière de transparence. La Grande île est donc de nouveau admise comme pays candidat. La partie malgache va pouvoir se consacrer à l'obtention de la conformité au processus, d'abord à travers la réalisation d'un nouveau rapport de réconciliation qui concernera les années 2012 et 2013 et qui devrait être soumis pour validation au conseil d'administration de l'EITI en septembre. Une mission de validation devrait ensuite se rendre à Madagascar. « *Tous les opérateurs de l'industrie extractive se réjouissent de cette bonne nouvelle* », déclare le ministre. L'ancienne ministre des mines, Rajo Daniella Randriafeno, a finalement vu ses efforts porter leurs fruits, observe *La LOI*. Lorsqu'elle était ministre des mines, elle avait réussi contre vents et marées à maintenir les missions et l'activité de l'EITI en obtenant

un financement spécial de la Banque mondiale et en s'appuyant sur le financement du programme de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI). Elle lutte actuellement pour obtenir un poste à responsabilité au sein de la société Kraomita Malagasy (Kraoma).

L'État a alloué à l'EITI national un crédit de 100.000 dollars à titre de contribution au budget de ce programme. La BAD et la Banque mondiale apportent leur concours financier. La société civile et les journalistes spécialisés demandent que l'on se préoccupe davantage de la question de la confidentialité des contrats qui, de leur point de vue, encourage ou ouvre la voie à la corruption et freine la concurrence au lieu de promouvoir le libre entrepreneuriat.

**12/06 - Saisie de 11,5 tonnes de cristal à Amboasary-Sud.** Un opérateur minier d'origine chinoise qui les avait achetés a été entendu. Il serait titulaire d'un permis d'exploitation minier mais en revanche l'origine de ce produit qu'il venait d'acheter auprès d'autres exploitants est litigieuse. Ce cristal aurait été pillé dans une carrière appartenant aux propriétaires de terrains qui ont saisi la police des mines.

**19/06 - Madagascar Oil : l'huile lourde sera utilisée par la Jirama.** « Pour la première fois dans son histoire, Madagascar est un pays producteur de pétrole », a déclaré le président de la République lors du lancement de la première vente test de l'huile lourde de Tsimiroro. La Jirama aura la primeur d'essayer cette huile pour le fonctionnement de ses centrales. Selon le ministre de l'énergie, Richard Fienena, « c'est important pour la Jirama de s'approvisionner au niveau national. Certes, il y a encore des améliorations à faire au sujet de la qualité de cette huile mais en tout cas, l'utilisation de celle-ci peut considérablement réduire les charges de la compagnie ». Cette étape de test durera jusqu'en 2019. La production d'huile lourde apportera une bouffée d'oxygène à la Jirama, qui importe son fuel de Dubaï.

**20/06 - Ambatovy : de 40.000 et 46.000 tonnes de nickel à exporter cette année. Le nickel apportera deux fois plus de devises que tous les autres produits d'exportation traditionnels,** et ce malgré les difficultés liées à la baisse des cours mondiaux du nickel et du cobalt. En vitesse de croisière, le volume annuel des exportations devrait se situer autour de 60.000 tonnes de nickel et de 5.600 tonnes de cobalt. Une fois sa pleine capacité atteinte, le nickel raffiné deviendra le plus grand pourvoyeur de devises étrangères, pour un montant annuel de 1 milliard de dollars.

**21/06 - Les arriérés de TVA que l'État doit à la compagnie minière Ambatovy, exploitant le nickel et cobalt, s'élèvent à un montant colossal de 170 millions de dollars.** Le ministre des finances, Jean Razafindravonona, a rencontré une délégation de la société Nippon Export Insurance Investissement (NEXI), organisation gouvernementale qui intervient dans les assurances risques sur les investissements japonais à l'étranger, en présence de l'ambassadeur du Japon. Un calendrier va être négocié pour le paiement de ces arriérés. Le gouvernement voudrait régler la situation au plus vite. Pour rappel, Ambatovy est le fruit d'un partenariat entre quatre sociétés : Sherritt international (40%) et SNC-Lavalin (5%) du Canada, Sumitomo Corporation (27,5%) du Japon et Korea Ressources (27,5%) de Corée. En janvier 2014, l'investissement total réalisé pour ce projet a dépassé les 7 milliards de dollars.

**Ambatovy : permis non encore délivré, titre La Gazette.** Presque deux ans après la mise en production, le complexe continue de fonctionner avec un permis provisoire délivré in extremis au terme d'un bras de fer qui a démarré après la décision du ministre des finances de l'époque, Hery Rajaonarimampianina, d'exiger avant le début d'exploitation un audit environnemental et financier. La demande d'audit environnemental remettait en cause le permis délivré par un organisme public, l'office national de l'environnement (ONE), au terme d'études approfondies. Cette exigence de dernière minute a coûté à Ambatovy 5 millions de dollars correspondant aux honoraires du cabinet Alex Stewart International, sélectionné par l'Etat sur ces critères opaques. A cela il faut ajouter 75 millions de dollars : 50 en guise de caution environnementale et 25 pour le fonds d'investissement social. L'Etat a imposé ces conditions pour la délivrance du permis mais alors qu'elles ont été remplies et que l'audit d'Alex Stewart International s'est achevé sans que personne n'en connaisse les conclusions, le permis définitif d'exploitation n'a toujours pas été délivré. Ambatovy continue de travailler avec le permis provisoire de 6 mois renouvelable, délivré en septembre 2012. En mars 2013, la ministre des mines de l'époque a établi une simple lettre autorisant la poursuite de l'activité en l'attente du permis définitif. Une simple lettre peut donc remettre en cause un projet qui a nécessité 7 milliards de dollars d'investissements...

**20/06 - Hery Rajaonarimampianina annonce la suspension temporaire de délivrance des permis miniers pour dresser un état des lieux.** En cas de non-conformité à la réglementation, il annonce que les autorités feront preuve de grande sévérité et n'hésiteront pas à sanctionner, même si cela doit aboutir à des retraits de permis. « Tous les investisseurs, nationaux ou étrangers soucieux de respecter les lois en vigueur peuvent prétendre à l'exploitation des ressources minières », mais, ajoute-t-il, « ce sont avant tout des richesses nationales et le peuple doit aussi en récolter les fruits ».

**23/06 - Découvertes minières prometteuses.** La compagnie Esama Minerals a effectué des études sur le gisement de bauxite de Manantenina. L'exploration par puits de sondage a permis d'identifier 31,8 millions de tonnes de bauxite. Des études sur les blocs de Soavary et d'Ampasimena ont aussi démontré l'existence d'une bauxite de qualité. La compagnie envisage de développer ses activités par l'exploitation du minerai pour une exportation directe à destination des raffineries d'alumine du Golfe ou de Chine.

**23/06 - Pêche thonière : 2,5 millions d'euros par an de retombées financières globales dans le cadre du nouveau protocole d'accord conclu avec l'UE.** Les conditions arrêtées devront contribuer à doubler la part payée par les armateurs de l'UE. Sur les quatre années d'application, les montants versés par l'UE s'élèveront à 6,1 millions d'euros, en hausse de 20% par rapport à la situation actuelle. L'appui spécifique à la politique des pêches s'élèvera par ailleurs à 700.000 euros par an, contre 550.000 euros actuellement. Cette somme devrait permettre au ministère des ressources halieutiques et de la pêche de soutenir sa politique de gestion des ressources et de développement des activités de pêche, contribuant à une croissance économique durable. Ce nouveau protocole prévoit aussi des mesures garantissant un meilleur suivi de l'activité de la flotte de l'UE dans les eaux malgaches.

### ► Trafic de bois de rose et de ressources naturelles

**01/06 - Hui Chi Ming, consul honoraire de Madagascar à Hong Kong, mis en cause par *La Nation* dans l'affaire des 34 conteneurs de bois de rose saisis à Mombassa.** La cargaison avait pour destination Hong Kong. Hui Chi Ming n'est autre que le président du conseil d'administration et l'actionnaire majoritaire de la fameuse banque BCIM dont l'agrément a été retiré, menaçant de ruine ses clients<sup>7</sup>. Certains observateurs voient une liaison suspecte entre cette banque et les trafics de bois de rose. La justice vient d'acquitter au bénéfice du doute le président du conseil d'administration et deux directeurs adjoints de la banque. Les déposants seront remboursés, selon les propos tenus par des collaborateurs de la présidence de la République. Pour le quotidien, l'origine des fonds qui vont permettre cette opération suscite des interrogations.

**02/06 - Le président du parti fédéraliste de Madagascar (PFM) et ancien président de la commission d'enquête du CST, Henri Lecacheur, se dit prêt à prêter main forte aux autorités** mais prévient que la tâche est malaisée, du fait de la complicité dans les régions entre les responsables des fokontany, les forces de l'ordre, la justice, l'administration territoriale et les douanes. Henri Lecacheur est persuadé qu'il faut remplacer tous les responsables et que seul le démantèlement de tous ces réseaux permettra d'éradiquer les trafics. Si personne n'ose dévoiler le nom des « *gros poissons* » et si les interdictions de sortie de territoire restent de pure forme, autant opter pour la suggestion du général Paza, secrétaire d'Etat à la gendarmerie : tirer sur les navires des trafiquants, si l'autorisation leur est donnée. Reste à savoir avec quelle flotte on va pouvoir le faire. Pour le moment, les garde-côtes comme Antsantsa ou Tendromaso sont loin de pouvoir remplir une telle mission, écrit *L'Express*, qui poursuit : « *si le trafic continue, c'est que les malfrats savent très bien qu'ils ne risquent rien. Ils sont d'autant plus rassurés que certains d'entre eux, et pas des moindres, siègent à l'assemblée nationale où ils militent pour une immunité parlementaire totale et pour une exemption de déclaration de patrimoine* ».

**03/06 - Trois équipes de la Banque mondiale, sont en mission à Madagascar,** essentiellement, dans les zones de coupe, pour effectuer une étude sur l'inventaire des stocks. Il s'agit également de déterminer le processus d'acheminement des bois coupés vers les pays destinataires. Un rapport devrait être produit par ces émissaires avant fin juin.

**03/06 - Disparition d'un bateau dans la plaque tournante du trafic de bois de rose de Cap Est.** Depuis le 23 mai, le cargo côtier « *Almadra* » s'est volatilisé en mer avec le propriétaire et ses 7 membres d'équipage. Les proches des disparus indiquent que ce bateau a levé l'ancre à Mananara-Nord. Il a été affrété pour récupérer une cargaison de bois de rose à Cap Est, avant qu'il ne disparaisse sans laisser de trace. Le marquage du bois de rose récemment découvert à Mombasa au Kenya serait le même celui des rondins saisis et entreposés à Mananara-Nord. L'épave a été découverte quelques jours plus tard. La cargaison interdite censée avoir été transportée par le cargo n'a pas été retrouvée.

**05/06 - Les autorités de Singapour ont intercepté une cargaison de 29.000 rondins de bois de rose. Cette saisie (3.000 tonnes) est considérée comme la plus importante jamais réalisée au niveau international.** « *Ces bois saisis ont des marques qui ressemblent fortement à des stocks déjà recensés par le gouvernement malgache* » lit-on dans un article publié sur le site *mongabay.com*<sup>8</sup>. *The Daily* ajoute que selon

<sup>7</sup> Cf. revue de presse de mai 2014 p. 30 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2014/05/31/29956825.html>

<sup>8</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/63/51/448497/96686374.pdf>

les propos tenus par l'un des auteurs l'article, « *la nature de l'organisation des cargaisons relève de la haute sphère politique. Il est presque certain que cela implique des hauts placés du gouvernement de transition, dont quelques-uns pourraient faire partie du nouveau gouvernement* ».

**05/06 - La ministre de la Justice, Noeline Ramanantenasoa, estime que les preuves jusqu'ici déposées pour poursuivre les trafiquants sont insuffisantes.** Les noms des barons du trafic sont pourtant « *un secret de polichinelle* », estime *L'Express*. Des noms circulent sans cesse sur Internet. Le notable Patrick Zakariasy a bien essayé de dénoncer publiquement un nom il y a quelques mois mais son courage lui a valu plusieurs semaines d'emprisonnement. Zafy Albert, ancien président de la République, avait fourni un document dans lequel il citait des noms et avait décrit un réseau des trafiquants mais sa déposition est restée sans suite. Depuis, personne n'a plus osé citer publiquement, particulièrement dans la presse, les noms des trafiquants.

**06/06 - Le baron du bois de rose, Jean-Pierre Laisoa, dit Jaovato, prend la parole à l'assemblée nationale avec plusieurs de ses pairs pour réclamer la légalisation du commerce de bois de rose.** « *Il faut d'abord abroger les décrets interdisant la coupe et l'exportation* », s'est-il exclamé. Le député affirme par ailleurs que les bois précieux exportés illicitement ne sont pas des bois de rose mais une variété de palissandre. Après une coupe, la souche de ce bois donnerait naissance à des troncs qui se développeraient deux fois plus vite que le tronc originel.

**12/06 - Le président de la République laisse entendre que les bois de rose saisis dernièrement au Kenya, en Tanzanie, à Singapour et dans d'autres pays feront l'objet d'un appel d'offre international** pour les vendre sur place. Et ce, afin d'éviter le rapatriement qui serait trop coûteux pour le pays.

**18/06 - « Des têtes sont tombées dans les trafics illicites de bois de rose. Mais des noms vraiment inconnus du public », déplore La Nation.** Le tribunal de Toamasina a condamné à 1 an de prison avec sursis un certain Papat Feride, et à un an de travaux forcés trois autres personnes. Cinq autres ont été acquittées au bénéfice du doute, dont un dénommé Jean-Aimé Kolo. Les 9 personnes étaient poursuivies pour coupe, transport, commercialisation et trafic illicite de bois de rose, faux et usage de faux, une affaire remontant à 3 ans.

**19/06 - Mananara-Nord : les trafiquants contrôlent le bois de rose saisi.** Ils font transiter du bois de rose saisi fraîchement coupé dans des endroits où sont placés en saisie conservatoire des rondins tombés dans les mailles des filets des forces mixtes en 2011. 3.000 rondins ont ainsi été découverts tout récemment. La coupe remonte à quelques mois à peine. Ces bois précieux auraient été pillés dans des réserves naturelles à Foulpointe, Ankatafana, Soanierana Ivongo et Masoala. Mananara-Nord serait depuis 2013, la nouvelle plaque tournante du trafic, depuis que des forces mixtes sont basées dans les principaux points sensibles de la région Sava, notamment à Antalaha. L'ancien député de Mananara-Nord, Zakahely Boniface, souligne que le trafic perdure et dénonce au passage, l'impunité face à ces crimes environnementaux. « *Les personnes impliquées dans cette histoire ne se cachent plus. Il faut trainer les rondins dans la forêt, sur une distance d'une trentaine de kilomètres, avant d'atteindre la route où ils sont chargés dans des poids-lourds. Les colporteurs sont payés à raison de 5000 Ar par kilo de bois de rose. Ils sont bruyants lorsqu'ils traversent les forêts, mais ils ne sont jamais inquiétés* », lâche l'ancien parlementaire. Il affirme que de hauts gradés, dont des officiers généraux, assurent une escorte des convois à bord de 4x4 pick-up.

**21/06 - Tentative d'embarquement de 5.000 rondins à Andapavola, district de Soanierana Ivongo.** Les responsables de l'Alliance Voahary Gasy (AVG) ont alerté les autorités sur un projet d'embarquement qui devait s'opérer d'ici la fin du mois. Un certain « *Eddy* » en est le propriétaire, d'après le témoignage d'un informateur.

**24/06 - Un bateau de 400 tonnes qui proviendrait d'un pays africain embarque des bois de rose à Cap Est.** Son chargement s'opère via de petites embarcations. Pour *La Nation*, les trafiquants profitent des préparatifs de la fête nationale pour intensifier leurs activités.

**25/06 - 556 rondins de bois de rose ont été saisis à Mananara Avaratra et à Maroantsetra.** Une saisie mise à l'actif du nouveau directeur régional de l'environnement, de l'écologie et des forêts, qui a travaillé étroitement avec la gendarmerie nationale.

**25/06 - Un comité interministériel chargé de l'assainissement de la filière bois de rose et bois d'ébène vient de voir le jour.** Il sera mis en place au niveau du ministère de l'environnement, des forêts et de l'écologie. « *C'est un organe de décision et de coordination ayant pour mission de favoriser la cohérence et*

la synergie des actions entre les départements ministériels concernés », explique le communiqué. « Sa mise en place traduit la volonté de l'Etat malagasy d'aller de l'avant dans la lutte contre le trafic illégitime de bois de rose et de bois d'ébène », affirme-t-on. Le comité de pilotage chargé de la gestion et de l'assainissement du secteur bois précieux cesse d'exister. La déclaration laisse sceptique les observateurs qui avaient cru en des mesures drastiques contre les cerveaux des trafics dès l'annonce du président de la République au début de son mandat de vouloir mener une « lutte acharnée et déterminée ».

**28/06 - Des experts israéliens à la rescousse pour la lutte contre les trafics de bois de rose.** Un projet de coopération israélo-malgache dans ce domaine est en gestation. Il portait notamment sur la fourniture de matériels spécialisés.

**23/06 - L'USAID et Conservation internationale tirent la sonnette d'alarme face aux exploitations illégitimes de ressources naturelles.** Alors que le trafic de bois de rose et de tortues fait rage, un forum s'est tenu dans les locaux de « Madagascar Development learning center » sur le thème « Stratégies utilisées pour sauvegarder nos ressources naturelles contre les trafics : efficacité de l'application des lois et engagement des organisations de la société civile pour lutter contre les pratiques illégitimes : Mise en œuvre des stratégies de plaidoyer ». Les échanges ont permis de crever l'abcès sur des corruptions à différents niveaux qui minent le système de contrôle et de régulation. L'existence de tout un arsenal de lois et de conventions internationales pour faire face à ces exploitations illégitimes a alimenté le débat. Le constat a été fait que leur application reste mitigée. Les participants ont été unanimes : « Ce sont surtout les interventions en haut lieu qui entravent l'efficacité du système ». Les agents en charge de cette protection déplorent que les trafiquants arrêtés soient relâchés et que les cerveaux de ces trafics ne soient jamais inquiétés.

**03/06 - 1.014 tortues protégées ont été saisies à Moroni, aux Comores.** Ces tortues ont été transportées depuis Mahajanga sur un voilier. Elles devaient ensuite être expédiées sur la Tanzanie, point de transit vers l'Asie. Un rapatriement a été organisé, avec une importante mortalité. Cette saisie renforce l'estimation de l'ampleur du trafic de tortues à Madagascar. « 60.000 tortues, en moyenne, font l'objet de trafic chaque année. Faute de moyens, notamment le manque d'effectif des forces de l'ordre, beaucoup de braconniers et de trafiquants arrivent encore à échapper aux mailles de nos filets », explique Turtle Survival Alliance.

## ► Environnement, aménagements

**04/06 - Avec l'appui de la BAD, le gouvernement lance un dialogue national sur la croissance verte.** Il est prévu l'élaboration d'une feuille de route qui devra définir les actions à entreprendre « à moyen terme » pour que Madagascar s'engage dans une « croissance plus verte », durable et inclusive, respectueuse du capital naturel, particulièrement nécessaire pour les pays dotés de richesses naturelles exceptionnelles comme Madagascar. Le projet porte sur la période 2014-2022. Hery Rajaonarimampianina affiche un certain engouement pour ce modèle économique. « Nous savons tous qu'il ne peut y avoir de développement sans bonne gouvernance et développement durable. (...) Dans notre optique de relance économique actuelle, notre politique de développement vise à rebâtir une société basée sur les principes fondamentaux de respect, de travail et de dialogue pour faire de nos diversités une richesse et une opportunité réelles », déclare-t-il.

**04/06 - Le coût de la dégradation environnementale dans la Grande île est estimé entre 450 et 500 millions de dollars par an,** d'après une estimation de la Banque mondiale, soit 9 à 10 % du PIB. « Ce qui représente une problématique majeure pour le développement du pays », souligne de son côté la BAD. En effet, de par sa position géographique et la répartition spatiale de sa population, la majorité des secteurs productifs sont très vulnérables aux événements climatiques tels que cyclones, inondations et sécheresse. À ces catastrophes s'ajoutent celles apportées par l'homme : déforestation, dégradation des espaces naturels, menaces résultant des activités minières, utilisation massive de la biomasse (charbon de bois) comme source d'énergie principale.

**05/06 - Changement climatique : si rien n'est fait pour lutter contre ce phénomène, les côtes malgaches connaîtront une hausse du niveau de la mer de 5 à 7 mètres.** Cinq régions côtières seraient concernées, entraînant une diminution de la superficie des côtes, estiment les spécialistes.

**07/06 - Madagascar sur l'atlas mondial des conflits écologiques.** Un projet de l'UE dresse la cartographie mondiale des conflits écologiques et des espaces de résistance liés à ces conflits. Madagascar vient de faire son entrée sur cet atlas. Le scandale socioéconomique et écologique des trafics de bois de rose a pris une telle ampleur que la Grande île fait désormais partie des pays à grands conflits écologiques, déplore *La Gazette*.

**23/06 - La forêt malgache menacée de disparition.** Si la déforestation actuelle se poursuit au rythme de 2008, soit 250.000 ha par an, elle aura disparu dans 10 ans, estiment les organisations qui œuvrent pour la

protection de l'environnement. Sur le site Web de l'AVG, on peut voir que près de 118.000 ha de forêts ont disparu depuis début 2014.

**12/06 - Relance du projet « Grand Tanà ». Il s'agit d'une extension de la capitale, accompagnée de nouvelles infrastructures. 7.000 personnes devront être déplacées.** Le projet concerne aussi 36 autres communes dans les périphéries d'Antananarivo. Une enquête environnementale doit être lancée et des contacts ont été pris avec les populations à déplacer. Une nouvelle ville sera construite pour accueillir ces populations, aux frais de l'Etat. Les personnes qui ne souhaitent pas bénéficier de ce relogement seront indemniées. Le projet sera initié par la construction de trois autoroutes. La question du remblayage des rizières devra être traitée avec attention, afin de gérer correctement l'évacuation des eaux usées de la capitale. Dans un passé récent, le remblayage sauvage de rizières a soulevé l'indignation de l'opinion publique. Ce genre de pratiques et la vente de terrains à des étrangers ont contribué à la chute de Marc Ravalomanana en 2009. L'élargissement de la capitale sera donc un sujet délicat.

## ► Bailleurs de fonds

**04/06 - Pour la Banque mondiale, l'amélioration de la gouvernance est indispensable pour garantir la relance de la croissance.** Les partenaires technique et financier veulent s'assurer de la bonne gestion des financements accordés. « *La gouvernance a connu une détérioration dramatique ces dernières années* », observe le country manager. Les signes de cette faiblesse de la gouvernance ne manquent pas. De nombreuses preuves anecdotiques figurent dans le résumé exécutif d'une collection de 18 notes de politiques économiques pour Madagascar présentée à la presse, de l'exploitation illégale de bois de rose aux grandes pertes non comptabilisées pour la Jirama, en passant par la petite corruption. Cette détérioration de la gouvernance de 2002 à 2012 est attestée sur différents critères. Sur le plan macroéconomique, l'institution suggère plusieurs pistes : révision de la politique de subvention de carburant avec un calendrier d'apurement des arriérés, amélioration de la fiscalité afin que l'Etat puisse disposer de ressources suffisantes pour offrir des services de qualité, renforcement des procédures douanières pour diminuer les possibilités de sous-évaluation et d'évasion, rétablissement des taxes suspendues... La Banque attend de connaître les détails sur la politique générale de l'Etat (PGE) afin de porter une appréciation sur la politique que le pouvoir se propose de mettre en œuvre. L'élaboration d'une stratégie pour la mise en place d'une décentralisation effective serait également envisagée avec le concours de la Banque mondiale. Les deux parties ont évoqué la possibilité de la reprise du financement des communes et des régions à travers le fonds de développement local (FDL). Le ministre de l'intérieur Mahafaly Solonandrasana est ferme : « *La décentralisation est la voie qui conduit à la réduction de la pauvreté. Alors, le ministère déploiera ces efforts afin que la population locale puisse jouir des projets de développement* ». La Banque est déjà intervenue dans 123 communes à travers le FDL et le projet de gouvernance et de développement institutionnel (PGDI), avec des résultats jugés positifs.

**11/06 - Le plan de redressement du secteur énergétique nécessite plusieurs centaines de millions de dollars. La Banque mondiale délègue une équipe de techniciens** pour identifier les besoins et priorités du secteur. Il s'agit notamment de définir les investissements prioritaires et les besoins de réforme des cadres juridiques et réglementaires pour une meilleure harmonisation des actions, conformément à la PGE. Le ministère de l'énergie a déjà avancé ses objectifs pour le très court terme : assainissement de la gestion et de l'exploitation de la Jirama, qui devrait être transformée en une société commerciale, et éradication des délestages qui handicapent gravement l'activité économique. La réduction du coût d'exploitation de la Jirama par la multiplication des centrales hydroélectriques figure aussi parmi les priorités. Les dépenses en gasoil et fuel lourd de la Jirama représentent en effet 80% de ses charges. De nombreux investisseurs étrangers se déclarent intéressés par ce secteur qui a accumulé un retard considérable. Madagascar possède un fort potentiel dans le domaine des énergies renouvelables, même si les anciens dirigeants n'ont jamais pensé à l'exploiter, observe *La Nation*. Mais le recours à ces nouvelles sources d'énergie demandera plusieurs années et il est difficile de croire qu'elles seront en exploitation avant la fin du mandat de Hery Rajaonarimampianina.

**27/06 - Banque mondiale : vers une phase 2 du Pôle intégré de croissance (PIC).** « *Nous collaborons étroitement avec le gouvernement malgache pour que le PIC II soit prêt en 2015, c'est-à-dire que son approbation aura lieu vers la fin de cette année. On ne connaît pas encore le montant total pour le moment. Quant à sa mise en œuvre, nous souhaitons qu'il n'y ait pas interruption entre PIC I et PICII* », avancé le country manager. « *Dans le cadre du PIC II, nous irons un peu plus à l'intérieur des régions, pas seulement au niveau des villes, pour que le projet ait plus d'impacts sur la population* », poursuit-elle. Le PIC II prévoit de nouvelles localités d'intervention : Toliara et Antsiranana, qui s'ajouteront aux trois premiers bénéficiaires que sont Antsirabe, Nosy-Be et Taolagnaro. Le projet se focalisera en grande partie sur le tourisme, notamment à Nosy-Be et Antsiranana, puis sur l'agriculture. Mis en œuvre à Taolagnaro depuis septembre 2005,

le PIC est intervenu dans différents projets, comme la construction du port d'Ehoala à hauteur de 35 millions de dollars et la réhabilitation de la ville.

**27/06 - Madagascar réintègre l'Agoa.** Contre toute attente, dans un communiqué publié le jour de la fête nationale malgache, la Maison Blanche déclare : « *sur la base des actions que le gouvernement de Madagascar a prises, Barack Obama a déterminé que Madagascar répond aux critères d'admissibilité énoncés dans l'article 104 de l'Agoa. Il a décidé de désigner Madagascar comme un pays bénéficiaire* ». L'Agoa devrait prendre fin en 2015, mais les pays africains bénéficiaires ont demandé une prolongation de 5 ans. Selon certains observateurs, une suite est prévisible sous une forme qui pourrait être débattue en marge du sommet Etas-Unis-Afrique du mois d'août. Ce sont les industries textiles de Madagascar implantées en zones franches qui avaient le plus bénéficié du programme. 50% des exportations textiles malgaches avaient profité du marché américain et ont fait que le secteur a figuré en tête des pourvoyeurs de devises. L'Agoa a représenté 36% du PIB malgache en 2008. En 2009, suite à la suspension de l'Agoa en raison de la crise, 35.000 emplois directs se sont évanouis.

**06/06 – Première rencontre entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF) membres du « groupe international de soutien ».** Une prise de contact dont l'objectif était de faire l'état des coopérations en cours et de tracer les grandes lignes des actions à venir, avec le souci d'une meilleure coordination de celles-ci, dans le cadre de la politique générale de l'État (PGE). L'accent a été mis sur la nécessité de préciser les compétences de certains ministères et d'assurer une bonne coordination interministérielle. Les priorités de l'État sont les infrastructures, la bonne gouvernance et le développement inclusif, a-t-il été précisé. Les besoins immédiats de l'État s'élèvent à 750 millions de dollars. Les bailleurs réclament toutefois des détails précis concernant la PGE et ses objectifs pour s'engager plus avant. « *Le premier ministre a donné 6 mois à chaque ministère pour mettre sur pied une stratégie d'action précise avec des objectifs précis* », a indiqué le ministre de l'économie, un délai jugé trop long par certains de ses interlocuteurs. En attendant, un fonds de 200 millions de dollars sera mis à la disposition de Madagascar à titre d'aide immédiate. Fatma Samoura, coordinatrice résidente du système des Nations-unies a déclaré que le PNUD, dont elle est également la représentante, octroiera une enveloppe de 520 millions de dollars sur une période de 5 ans. Le représentant de la BAD pour sa part a indiqué que la banque allouera 179 millions de dollars pour la période 2014-2015. « *Cette somme sera concentrée sur deux piliers stratégiques, la bonne gouvernance et la sécurité alimentaire* », précise-t-il.

**07/06 - La communauté internationale attend un passage à l'acte du gouvernement. Des mesures concrètes et quantifiables conditionnent les décaissements.** François Goldblatt, ambassadeur de France, invite le pouvoir « *à entrer davantage dans les détails opérationnels puisqu'il est important maintenant, deux mois après l'installation du gouvernement, de passer de la phase des concepts et stratégies, qui est nécessaire, à celle des réalisations opérationnelles* ». Le passage à l'acte doit se traduire par l'adoption de « *textes juridiques, qu'il s'agisse de lois ou de règlements* » relatifs à la mise en œuvre de la PGE, et « *le plus tôt sera le mieux* ». Les représentants locaux de la BAD et de l'UE, sont sur la même longueur d'onde. Le délai de 6 mois accordé par le chef du gouvernement à chaque ministère pour mettre sur pied une stratégie d'action précise a semblé trop long à certains partenaires. « *Ce n'est pas à nous de déterminer un délai. C'est aux Malgaches de voir* », a cependant précisé François Goldblatt. L'ambassadeur indique que certaines réformes sont particulièrement attendues, sur des points tels que la bonne gouvernance, la justice, l'appui au secteur privé, la fiscalité, les finances publiques. Des propos qui manifestent une certaine impatience des partenaires vis-à-vis de la nouvelle équipe au pouvoir qui avait fait naître une grande espérance.

**11/06 - Le commissaire européen chargé du développement, Andris Piebalgs, en mission à Madagascar** pour confirmer la reprise complète de la coopération au développement et lancer les discussions concernant la programmation des fonds de l'UE pour la période 2014-2020. Elle fait suite à la décision prise par le conseil de l'UE le 19 mai, constatant le retour à l'ordre constitutionnel, étape essentielle à la sortie de crise à Madagascar. Andris Piebalgs souligne qu'une hausse de l'aide de l'UE est conditionnée par la bonne gouvernance et une justice équitable.

**L'UE est actuellement en train de mobiliser des fonds pour renflouer les caisses de l'État,** Nous espérons pouvoir débloquer une somme de 65 millions d'euros d'ici début décembre, déclare Léonidas Tézapsidis, ambassadeur l'UE à Madagascar.

**14/06 - L'Europe reste sur ses gardes.** « *Si les objectifs ne sont pas remplis, il n'y aura pas de décaissement* », prévient Andris Piebalgs, commissaire européen chargé de développement. Priorité du 11ème FED : la bonne gouvernance : « *C'est la clé pour résoudre tous les problèmes. Puis une bonne gestion des ressources naturelles* ». Pour maintenir la stabilité politique et sécuritaire du pays, le commissaire européen affirme la nécessité d'une croissance économique partagée et inclusive. « *La croissance économique se ressent toujours par l'augmentation des moyens chez les riches* », affirme Andris Piebalgs. Ce sont ces écarts qui sont à l'origine de la hausse du taux de criminalité dans les grandes villes et dans les campagnes,

estime-t-il. L'une des plus grandes préoccupations de l'UE est que tout se réalise dans le cadre de l'ordre constitutionnel et dans la démocratie. « *Quand nous faisons un programme ou un accord avec un pays, les conditions son réciproques et non unilatérales* », rappelle-t-il. Face aux aspects négatifs du début de mandat présidentiel, Andris Piebalgs tient malgré tout à réaffirmer son optimisme, ne doutant pas de la volonté politique du chef de l'Etat et de la compétence du gouvernement. Mais le développement prend du temps, ajoute-t-il, surtout lorsqu'il faut passer par l'éradication des anciennes pratiques. Le commissaire indique enfin que Madagascar ne peut pas compter sur l'aide de l'UE pour défendre sa position sur les questions des îles Eparses.

**11/06 - Signature d'une convention relative au plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (UNDAF).** Le plan couvre la période 2015-2019. « *Cette signature souligne l'engagement de réaliser tout ce qui a été discuté et négocié dans le cadre de la concrétisation de la politique générale de l'Etat* », déclare le chef du gouvernement. Pour Fatma Samoura, représentante résidente du système des Nations unies (SNU) la signature n'est qu'une étape dans le renouvellement de la convention UNDAF, dont la précédente, alignée au « *Madagascar action plan* » (MAP), est devenue caduque en 2012. Les agences des Nations unies doivent maintenant élaborer leurs programmes et leurs plans d'action, afin de pouvoir mobiliser les ressources financières des partenaires. Le plan signé se doit d'être en phase avec les orientations et les objectifs du PGE et être élaboré conjointement par « *l'équipe pays* » du SNU et le gouvernement. « *Il ne nous reste plus que six mois pour mobiliser les moyens et affiner de concert les stratégies de mise en œuvre avec les partenaires que nous allons identifier* », souligne Fatma Samoura. Sur une somme de 523,4 millions de dollars nécessaires à l'UNDAF pour la période 2015-2019, près de 53% restent à mobiliser. La loi de finances rectificative qui devrait être adoptée par l'assemblée se devra d'apporter toutes les précisions nécessaires sur la PGE que réclament les partenaires.

**12/06 - Signature du « document cadre de programmation pays 2014-2019 », entre la FAO et le gouvernement.** Il porte sur les domaines suivants : intensification durable et profitable de la production agricole, éducation et promotion de la nutrition, gouvernance et gestion durable des ressources naturelles, renforcement de la résilience des ménages face aux conséquences de l'adaptation au changement climatique.

**20/06 - FMI : l'aide d'urgence de 47 millions de dollars approuvée.** L'aide financière d'urgence dans le cadre de la « *facilité de crédit rapide* » (FCR) a été approuvée par le conseil d'administration. L'approbation permet le décaissement immédiat de la totalité du montant, qui équivaut à 25% du quota de Madagascar au sein du FMI. La décision facilitera les discussions des autorités avec les partenaires au développement pour l'attribution d'aides supplémentaires. Le financement est sans intérêt jusqu'à fin 2014. Il dispose d'un délai de grâce de 5 ans et demi, et d'une maturité finale de 10 ans. Le FMI examine le niveau des taux d'intérêt pour toutes les facilités concessionnelles tous les deux ans. Selon le communiqué, la croissance économique devrait être de 3% en 2014, portée par les grands projets miniers qui atteignent la production commerciale, l'amélioration de la production de riz et un environnement politique moins incertain. Les principaux défis de la politique budgétaire en 2014 portent sur un meilleur ordonnancement des dépenses, l'augmentation des investissements sur les infrastructures et les services publics essentiels, ainsi que l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle pour apurer les arriérés budgétaires antérieurs, des mesures pour accroître les recettes fiscales grâce à une meilleure administration fiscale et douanière et une assiette fiscale élargie, l'élimination progressive des subventions aux hydrocarbures et l'abandon des dépenses de faible priorité sont la clé pour permettre des dépenses plus productives et socialement mieux ciblées. La flexibilité du taux de change sera un élément important pour faciliter une reconstitution pérenne des réserves de change.

**21/06 - Madagascar se prépare à une dévaluation, annonce RFI.** De passage à Paris, le président de l'assemblée nationale, Jean-Max Rakotomamonjy, confirme - sans donner de chiffres - qu'une dévaluation est prévue, en application des recommandations du FMI et de l'aide financière d'urgence de 47 millions de dollars que l'institution va octroyer. « *On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Ceci étant, l'accord étant contracté, cela mérite des sacrifices pour revenir vers la bonne voie notamment pour ce qui concerne la dévaluation. Je crois qu'une étude est menée actuellement par des spécialistes. Je ne peux pas me prononcer sur le taux de dévaluation mais le pouvoir en place est prêt à faire ce réajustement* » explique-t-il. Et le président de l'assemblée nationale d'annoncer une autre mauvaise nouvelle : « *on est absolument obligés de recourir à la vérité des prix parce que l'Etat ne pourra plus continuer à assurer les subventions par exemple sur les prix des carburants* ». Interrogé par RFI sur d'éventuelles coupes dans les budgets des ministères, il précise qu'il n'y aura pas de « *suppressions d'emplois* » mais plutôt un « *non-remplacement des effectifs* », des personnels qui partent à la retraite, et « *on verra ensuite quels sont les vrais besoins pour faire fonctionner l'administration* ». « *Tout le monde doit apporter sa brique dans le redressement de notre pays et je pense que chacun est prêt à y apporter du sien* » ajoute Jean-Max Rakotomamonjy. **Interrogé sur les hausses de salaires demandées par les députés, le président de l'assemblée parle de « désinformation ».** « *Ce que les députés réclament, c'est de pouvoir assumer convenablement leur fonction, pré-*

cise Jean-Max Rakotomamonjy, et de gagner ce que les autres - du temps de l'assemblée nationale- ont gagné à l'époque. C'était moins de 1.000 euros mais chacun doit apporter sa part de briques pour la reconstruction de notre pays ».

**23/06 - Dévaluation :** « **le président de l'assemblée nationale a donné son opinion personnelle** », c'est ainsi que la présidence de la République prend poliment ses distances avec Jean-Max Rakotomamonjy. « Cela n'est pas la position de l'exécutif », ajoute le directeur de cabinet de la présidence, Henri Rabary-Njaka, pour qui « il n'est nullement question de dévaluation ». Un proche de la présidence affirme que le gel des recrutements de fonctionnaires n'a pas été décidé, le gouvernement comptant au contraire recruter 10.000 enseignants. George Tsibouris du FMI affirme que la dévaluation ne figure pas parmi les recommandations de l'institution. « Nous avons souligné que le taux de l'Ariary devrait être exclusivement déterminé par les forces du marché », précise-t-il. Selon lui, cette libéralisation pourrait même permettre un renforcement de la monnaie. Le secteur privé malgache reste en tout cas sur ses gardes. Il se dit très surpris par les déclarations du président de l'assemblée, sur le fond comme sur la forme. En général, indique-t-il, « quand une dévaluation se prépare, on ne le crie pas sur tous les toits ». Henry Rabary-Njakade précise qu'il ne faut pas confondre « dévaluation » et « dépréciation » monétaire : « la dévaluation est une mesure officielle des autorités monétaires pour faire baisser la valeur de la monnaie nationale par rapport à un étalon de référence, le dollar ou l'euro. Il ne s'applique pas dans le régime de change fixe mais flottant ». Le terme « dévaluation », couramment utilisée par les médias est donc « financièrement incorrect » depuis 1973 (date de l'abandon des parités fixes entre monnaies). « L'application brutale de la vérité des prix, dont le retour de manivelle est inconnu, n'est donc pas d'actualité », selon la présidence. Lors de la célébration de la fête nationale, le président de la République a déclaré vouloir « défendre un Ariary fort ».

**Edgard Razafindravahy, ancien PDS d'Antananarivo et candidat malheureux à la présidentielle :** « **le pouvoir fait fausse route dans son approche par rapport aux aides internationales** ». « Dans le système actuel, les aides internationales servent surtout à renforcer un pouvoir trop centralisé. Nos dirigeants et nos experts doivent maintenant se demander pourquoi après quarante années sous perfusion des aides internationales, le pays se trouve toujours dans un état de pauvreté aussi profond », remarque-t-il. Le président de la République ne semble pas décidé à opérer un changement stratégique sur la manière de négocier, de contracter et surtout d'utiliser les aides étrangères. Sa fragilité politique (111 députés sur 111 votants ont adopté son programme, sans aucune voix discordante ayant le courage d'émettre des réserves) limite la marge de manœuvre dont il dispose. « Les aides internationales doivent servir uniquement à sortir le pays de la dépendance des aides extérieurs internationales. Des financements qui doivent être au service uniquement du développement du pays, notamment des communes et de leurs habitants », soutient Edgard Razafindravahy, qui se fait l'ardant défenseur de la coopération décentralisée au niveau communal. Il souhaite que les négociations avec les bailleurs de fonds se conduisent avec la participation des élus locaux.

## ► Divers

**02/06 - Ruée d'investisseurs chinois : un appel à la vigilance de l'ambassade malgache en Chine.** Ils se présentent souvent comme des holdings d'investissement et font forte impression. Le diplomate décrit ainsi leur comportement : « ils peuvent venir à bord d'un bel avion privé flanqué du drapeau chinois, ils viennent vous chercher avec une Rolls Royce et n'hésitent pas à organiser les rencontres dans des palaces. Mais en réalité, ce n'est que de la poudre aux yeux. (...) Certains profitent de la défaillance institutionnelle et juridique chinoise qui débouche sur le principe de un pays à deux systèmes. D'une part, il y a la grande Chine et d'autre part Hong-Kong et Macao. Certains investisseurs profitent de ces deux systèmes pour devenir intouchables. Ils installent leur siège à Hong-Kong et si les affaires qu'on noue avec eux ne marchent pas, on ne sait pas vers qui se tourner ». En effet, les sociétés installées à Hong-Kong et à Macao ne sont pas contrôlées par les autorités chinoises. C'est ainsi qu'à Madagascar, des sociétés défailtantes quant au respect de leur cahier des charges ne peuvent pas être contrôlées par l'ambassade de Chine, leur siège étant situé à Hong-Kong. Devant un Etat malgache dont la gouvernance est défailtante, ces sociétés s'accordent carte blanche sur les plans socioéconomique et environnemental. Il faut donc bien « verrouiller » les contrats pour en faire respecter tous les aspects.

**04/06 - 3<sup>ème</sup> recensement général de la population : l'UE va débloquer 6 millions d'euros,** soit 50% du financement nécessaire. L'ambassadeur de l'UE souligne que « le recensement est l'un des meilleurs outils d'aide à la prise de décision, permettant de recenser les ressources disponibles et d'identifier les besoins du pays ». La ministre de la population, précise que « le RGPH fournit plusieurs indicateurs sur le développement socioéconomique en plus des informations sur la population ». Cette opération verra également le soutien de la Banque mondiale, du Fnuap et du système des Nations unies. Aucun recensement n'a pu se tenir depuis 20 ans. Les Nations unies recommandent pourtant à chaque pays la réalisation du RGPH tous les 10 ans pour permettre aux décideurs, tant privés que publics, d'avoir accès à des données statistiques fiables.

**14/06 - Taux de croissance à 7% à la fin du second semestre de cette année : l'UE n'y croit pas.** Interrogé sur cette prévision du gouvernement, le commissaire Andris Piebalgs, répond diplomatiquement : « *C'est peut-être difficile pour cette année, mais peut-être pour l'année 2015* ». Comme les institutions de Bretton Woods, l'UE estime que la croissance économique devrait se situer autour de 3%, un taux encore inférieur à celui de la majorité des pays du continent africain et qui n'est pas suffisant pour compenser une démographie galopante.

**16/06 - Les défis à relever dans les nouvelles lois sur les investissements, d'après le collectif Tany<sup>9</sup>.** Le collectif a publié récemment ses propositions « *pour une nouvelle politique de gestion des terres malgaches* ». Il poursuit ses réflexions et suggestions en vue d'apporter sa contribution à l'élaboration des projets de loi sur les investissements. Il tire les leçons des investissements courants à Madagascar et vise particulièrement la mise en place de lois sur les investissements favorisant les intérêts de la majorité de la population et des générations futures, mettant l'accent sur le respect des intérêts et droits fondamentaux des communautés locales, la nécessité d'une évaluation préalable effective de chaque projet, l'impératif de transparence du processus d'investissement et de contribution au développement durable (efficacité économique, responsabilité écologique et solidarité sociale). Les contrats conclus doivent être équitables. L'exigence d'éthique devra être un point crucial dans la nouvelle politique de gestion des terres. En particulier, la lutte contre la corruption passive et active devra conduire à pourchasser de façon intransigeante toute forme de corruption et sanctionner lourdement à la fois le corrupteur et le corrompu.

**17/06 - Selon les syndicats, la Jirama pourrait être privatisée dans les mois à venir.** Le nouveau ministre de l'énergie, Richard Désiré Fienena, est suspecté de préparer un plan de privatisation qui ferait la part belle au *karana* de nationalité française Hassanein Hiridjee, qui a déjà bénéficié de la privatisation de deux sociétés d'Etat, Telma et Solima. Le patrimoine foncier de ces sociétés a été muté à First Immo, société de promotion immobilière qui vient de mettre la main sur la banque BNI Madagascar. *Tananews* se demande si le chef de l'Etat, ancien ministre des finances de la Transition, n'aurait pas passé un accord secret pour vendre la Jirama à First Immo en échange de soutiens financiers à sa candidature. Pour le site, la situation financière catastrophique de la Jirama ne serait pas sans lien avec l'attribution du marché de fourniture de carburants à Jovenna, société également dirigée par Hassanein Hiridjee, qui aurait surfacturé ses produits, si l'on en croit le bulletin du Trésor, Tahity. Le site signale enfin que le DG de Jovenna est consul d'Israël à Madagascar, il fait le rapprochement avec la récente visite du chef de l'Etat dans ce pays.

« *L'énergie constitue actuellement l'un des principaux facteurs de blocage du développement économique et social de Madagascar à cause d'une gouvernance inefficace du secteur. La Jirama a une double vocation sociale et commerciale difficilement conciliable. L'exemple de la totalité des dettes de l'Etat envers la Jirama qui se chiffre à 100 milliards Ar à la fin 2013 en est la preuve* », constate le ministre de l'énergie, Richard Fienena. Il avance que l'Etat devrait se préoccuper de régler ses dettes envers la Jirama plutôt que d'attendre les bailleurs de fonds. La Jirama vend son électricité à perte, ses tarifs ne suivent pas la loi du marché. Pourtant, Le coût de l'électricité est relativement élevé à Madagascar : le pays est classé 16ème pour le tarif social et 17ème pour le tarif industriel moyenne tension, sur 39 pays similaires en Afrique. Pour aggraver la situation, les statuts de la Jirama ont toujours ouvert toutes grandes les portes à l'ingérence de l'Etat dans sa gestion. La baisse puis le blocage des tarifs décidés en 2009 placent la Jirama dans une situation financière très délicate. S'ajoute à cela les vols d'électricité non réprimés. Ces problèmes obligent la Jirama à suspendre ou à arrêter l'entretien systématique de ses générateurs, à différer le renouvellement du matériel et à suspendre les nouveaux projets d'investissement, notamment pour les nouvelles centrales hydroélectriques déjà programmées, déplore le ministre. Seule 12% de de la population malgache a accès à l'électricité.

Hugues Rajaonson, économiste et membre influent du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (CREM), est opposé à la privatisation de la Jirama, entreprise publique stratégique de première importance pour la vie et l'économie du pays. Privatiser la Jirama d'après lui, c'est la paupérisation assurée de ce qui reste de la classe moyenne mais surtout c'est condamner à la misère des populations et ménages fragiles.

**Madagascar figure parmi les pays où la population est la plus mal logée.** La Grande île a un besoin immédiat de 950.000 logements, 115.000 seraient à construire chaque année. En deux ans, 748 logements seulement ont été érigés dans le cadre des « *Trano mora* », projet à visée électoraliste initié par la Transition.

**19/06 - Des députés interpellent le ministre de l'industrie sur la situation de la société Tiko appartenant à Marc Ravalomanana.** La vice-présidente de l'assemblée, Hanitra Razafimanantsoa, rappelle que la feuille de route préconise l'indemnisation des sociétés victimes des troubles de 2009. Jules Etienne Rolland

<sup>9</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p6.storage.canalblog.com/69/07/448497/96944233.pdf>

souligne en réponse : « Je suis déjà en possession des dossiers sur la réouverture de Tiko. J'ai déjà rencontré l'avocat du groupe. Le cas des autres sociétés victimes des troubles de 2009 est également à l'étude. Des demandes d'indemnisation ont été déjà adressées au ministère des finances. Peu importe de savoir à qui appartient Tiko et la couleur politique de son propriétaire. L'essentiel pour nous, c'est d'aider les industries malgaches à créer des emplois, et ce pour atteindre les objectifs fixés par le président de la République ». Le ministre de l'industrie et du développement des PME a annoncé que toutes les usines Tiko devraient à nouveau être opérationnelles avant la fin de cette année. Tiko avait créé 20.000 emplois, tous disparus avec la crise politique, rappelle Midi. « 500.000 emplois sont à créer selon la PGE. La contribution de l'industrie à l'augmentation du PIB passera de 14% à 25% », affirme le ministre.

**21/06 – « Certes, Tiko a créé plusieurs milliers d'emplois, mais ce groupe de l'ex président de la République doit de l'argent à l'Etat », rappelle La Gazette.** Sous la Transition, l'administration fiscale a évoqué le non-paiement de droits et taxes excédant 168 milliards Ar par les entreprises de l'ex-président. Tiko aurait également détourné des camions Mercedes destinés aux forces armées et utilisé de manière abusive des éléments de la direction de la sécurité présidentielle à des fins privées. Des entreprises proches du groupe Tiko ont également bénéficié d'exonérations abusives de droits et taxes d'importation. Le quotidien s'offusque que le régime actuel soit en passe d'effacer toutes ces infractions puisqu'il évoque la réouverture de Tiko sans condition aucune.

**20/06 - Le secteur privé dénonce un harcèlement fiscal.** Le groupement des entreprises de Madagascar (GEM) alerte sur les « abus de l'administration ». « Malgré les efforts de la direction générale des impôts, le harcèlement fiscal reprend sous couvert de prétendues recommandations du FMI en faveur d'une augmentation du taux de pression fiscale. Cet harcèlement s'accompagne de sollicitations de paiements indus » explique Noro Andriamamonjariison, présidente du GEM, qui ajoute : « outre le harcèlement des agents de la CNaPS<sup>10</sup> pour des paiements déjà effectués et remontant à une dizaine d'années, certains commissaires au commerce n'hésitent pas à se substituer au fisc et à réclamer des paiements sur des fondements juridiques erronés ». Le GEM réitère sa volonté de contribuer à la relance économique de la Grande île et demande aux autorités de prendre des mesures pour que ces dérives de l'administration cessent et pour que les entreprises puissent œuvrer dans la sérénité.

**27/06 - Malgré la sortie de crise et le retour à l'ordre constitutionnel, aucun appui financier des bailleurs ne s'est encore inscrit dans le budget de l'Etat,** indique le directeur général du Trésor, Orlando Robimanana. « Ce sont les malgaches qui connaissent le mieux les problèmes de ce pays et par conséquent, nous pouvons définir les solutions convenables. Pour preuve, les recommandations des bailleurs sont toujours des propos déjà annoncés par des techniciens malgaches auparavant. Malheureusement, nous avons l'habitude d'écouter les bailleurs et jamais nos techniciens qui sont pourtant compétents. Jusqu'à présent, aucune aide des bailleurs ne s'est ajoutée dans le budget de l'Etat. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons rien faire. Avec la sortie de crise, il est temps de commencer à corriger les imperfections dans le système économique et administratif ». Les conditionnalités des bailleurs traditionnels tournent autour de la vérité des prix et de la suppression des interventions de l'Etat sur le marché. Ces options ont pourtant été évoquées depuis 2012, constate-t-il. Si l'on avait procédé progressivement à l'application de la loi du marché, on aurait épargné 150 millions de dollars depuis 2 ans, affirme-t-il, pointant notamment du doigt le gouffre des subventions accordées à la Jirama et les subventions aux produits pétroliers, qui ne profitent guère qu'aux 10% les plus aisés de la population.

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagascar, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 30/06/14, 1 euro = 3192 Ariary (cours pondéré)

---

<sup>10</sup> Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS)